La LIBERTÉ

Vol. 88 n°3 • du 20 au 26 avril 2001 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes

Pâques avec Jean-Paul II

De retour d'un voyage à Rome où il a célébré le dimanche des Rameaux en compagnie du pape Jean-Paul II, Richard Fréchette se prépare maintenant pour la Journée mondiale jeunesse 2002 qui se déroulera à Toronto.

■ Page 27.

Citation de la semaine

« J'ai voté contre le budget simplement par principe. »

Encore une fois cette année, le budget de la Division scolaire franco-manitobaine n'a pas fait l'unanimité, comme en fait preuve la position de la commissaire Patricia Bouchard.

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Tous en choeur !



photo: Gracieusté Radio-Canada Manitoba

Près de 1 900 personnes se sont rendues, le 17 avril, à la salle du Centenaire du Manitoba pour assister à un concert symphonique pour commémorer les 40 ans de la Chorale des Intrépides. Des anciens et actuels de la Chorale ainsi que les Petits Intrépides ont reçu comme artiste invité Daniel Lavoie, qui a interprété trois de ses chansons au grand bonheur du public. La Chorale, quant à elle, a présenté un répertoire de chants classiques et folkloriques rappelant ses 40 années d'existence.

Eau-ptimiste !

Bien que la municipalité rurale Montcalm ait décrété l'état d'urgence sur son territoire, les responsables du ministère de la Conservation du Manitoba demeurent optimistes quant aux risques d'inondations au Manitoba.

■ Page 3.

Amériques : frontières ouvertes

Les yeux du continent seront tournés vers Québec du 20 au 22 avril à l'occasion du Sommet des Amériques. *La Liberté* dresse un portrait sommaire du projet de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

■ Page 21.

L'heure du livre

Les auteurs Roger Léveillé et Daniel Mathieu profitent de la Semaine du livre pour lancer leurs nouveaux romans : *Le soleil du lac qui se couche* et *Lettres à Marie*.

■ Page 9.

Saint-Vital

La Caisse cherche des appuis

La Caisse populaire de Saint-Boniface sollicite l'appui de tout Manitobain pour l'obtention d'un service bancaire complet à Saint-Vital incluant un guichet automatique service à l'auto.

Sandra POIRIER

La Caisse populaire de Saint-Boniface a lancé dernièrement un appel aux Manitobains afin que soit construit un site complet de services bancaires incluant un guichet automatique service à l'auto à l'angle de la rue Dakota et de la promenade Meadowwood. Si vous êtes membres d'une des caisses populaires, vous avez peut-être pris connaissance de l'une des pétitions qui circulent un peu partout en province dans le but de faire approuver ce projet dans le sud de Saint-Vital.

Ce guichet service à l'auto découle de la révision d'une proposition adoptée en 1999 lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface. Cette décision voulait qu'un service financier soit crée à Saint-Vital.

La directrice de marketing à la Caisse populaire de Saint-Boniface, Hélène Bulger, souligne qu'après avoir réétudié la proposition, la direction de la Caisse s'est aperçue qu'un service financier complet, incluant un guichet automatique service à l'auto, répondrait mieux aux besoins des 1 200 membres du quartier. « La démographie du secteur se compose principalement de jeunes familles et de professionnels, mentionne Hélène Bulger. On croit qu'offrir un service à l'auto serait commode et sécuritaire pour les familles qui sont toujours à la course. Nos utilisateurs pourraient désormais faire leurs transactions bancaires sans avoir à sortir tous les enfants de la voiture. »

Cette nouvelle proposition doit être discutée le 25 avril soit lors de la prochaine assemblée annuelle de la Caisse. Des démarches permettant de faire avancer cette nouvelle initiative ont toutefois été entamées, mais sans connaître les résultats escomptés.

Le propriétaire de l'édifice où doit être localisée la nouvelle succursale de la Caisse populaire dans le sud de Saint-Vital, Alain Hogue, s'est vu refuser la demande d'installer un guichet automatique service à l'auto par le Comité de zonage de la Ville de Winnipeg. « Six représentants s'y sont opposés et se seraient fondé sur des plaintes et commentaires de résidants des environs qui ne voudraient pas voir augmenter la circulation », précise Hélène Bulger.

« On ne croit cependant que ce service augmentera la circulation dans le secteur puisqu'elle y est déjà en raison du centre commercial Saint-Vital, ajoute-t-elle. Les gens ne partiront pas d'un autre coin de la ville pour faire des transactions bancaires, mais ceux qui fréquentent le centre commercial Saint-Vital utiliseront peut-être nos services. De plus, avoir accès à un guichet automatique service à l'auto occasionnerait sûrement moins de tapage qu'une seule succursale où l'on doit se garer, ouvrir et fermer les portes de l'auto, et ainsi de suite. Il y aura tout autant de va-et-vient.

À la suite de cet échec, d'autres stratégies ont été mises de l'avant. Une demande de changement de zonage aura notamment lieu lors de la réunion du Comité communautaire Riel le 24 avril à 18 h 45 au 604, chemin St. Mary's. « Nous aimerions bien qu'un nombre important de personnes prennent part à cette rencontre dans le but de démontrer leur appui au projet », souligne Hélène Bulger.

Les personnes ne pouvant se présenter à la rencontre peuvent également appuyer la proposition, soit en signant la pétition, qui se retrouve dans chacune des succursales de la caisse populaire, soit en validant leur signature sur le site Internet de la caisse (www.caissepop.mb.ca) ou sur le site direct du scrutin (www.caissepop.mb.ca/forms/vote.htm), ou encore en appelant le conseiller de Saint-Vital, Gordon Steeves, au 986-5088.

Quelque 1 200 lettres ont également été envoyées à tous les membres de la caisse populaire qui résident dans le secteur de Saint-Vital.



Archives La Liberté

La directrice du marketing à la Caisse populaire de Saint-Boniface, Hélène Bulger, invite les gens à démontrer leur appui au projet de guichet automatique service à l'auto au sud de Saint-Vital lors de la rencontre du Comité communautaire Riel le 24 avril à 18 h 45 au 604, chemin St. Mary's.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Risques réduits

Les dernières prévisions de Conservation Manitoba s'avèrent positives pour les gens qui vivent dans la vallée de la Rivière-Rouge. Toutefois, des inondations ont fait des ravages dans certaines régions comme à l'est du lac Manitoba.

Claude HEPPELLE

Conversation Manitoba a annoncé le 17 avril une baisse de six pouces de la crue des eaux de la rivière Rouge, ce qui soulage les responsables et résidants des municipalités qui la longe. Par ailleurs, la partie n'est pas encore remise pour la municipalité de Saint-Laurent qui vit toujours de séquelles d'inondations sans précédent.

Saint-Jean-Baptiste

La situation dans la communauté située au sud de Winnipeg s'est stabilisée. « Les prévisions initiales indiquaient que la municipalité serait frappée par des niveaux semblables à 1996, indique le préfet de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, Roger Vermette. Les niveaux ont été révisés à la baisse par rapport à ce que nous avons connu en 1999. C'est rassurant.

« Il était question qu'on ferme le pont à l'est de la rivière, poursuit-il. Mais l'eau n'a pas montée aussi vite que prévu et on n'a pas encore eu à le faire. On surveille toutefois cela de près. Aussi, Conservation Manitoba nous a annoncé qu'il est peu probable que l'autoroute 75 sera fermée, ce qui est bon signe. »

En dépit de ces bonnes nouvelles, Roger Vermette annonce que la municipalité devra s'attendre à voir des inondations sur les sections plus au sud du chemin St-Mary. « De plus, certaines routes ont subi beaucoup d'érosion à cause des inondations, explique-t-il. Pour cette raison, nous avons dû déclarer l'état d'urgence dans la municipalité de Montcalm. » En date du 18 avril, la route provinciale 217 était fermée entre les routes 246 et 200.



Archives La Liberté

Les prévisions pour 2001 ont été révisées et les résidants le long de la rivière Rouge n'ont pas à craindre une situation comme ce qui c'était produit au pont de Saint-Jean-Baptiste en 1996.

Sainte-Agathe

« Le niveau d'eau n'est pas alarmant pour les résidants de Sainte-Agathe, explique le vice-président du comité de développement économique de Sainte-Agathe, Jacques Courcelles. Nous sommes actuellement en bas du niveau de 1996 et de celui de 1950. Nous ne vivons donc pas une situation dangereuse. »

Le village de Sainte-Agathe n'a d'ailleurs subi aucun dommage résultant d'inondations jusqu'à présent cette année, et on ne s'inquiète pas outre mesure de la crue montante, prévue le 24 avril. « Si le temps demeure clément d'ici la fin avril, il n'y aura aucun danger pour les résidants de Sainte-Agathe, souligne Jacques Courcelles.

Saint-Laurent

Au moment d'écrire ces lignes, la municipalité de Saint-Laurent était toujours en état d'urgence. « Bien que la situation se soit stabilisée, nous avons toujours deux pompes à la plage Laurentia qui évacuent l'eau, précise le préfet de la municipalité de Saint-Laurent, Denis Carrière. Si tout va bien, on sera en mesure d'en enlever une bientôt. »

Mais le niveau élevé d'eau, produit par la fonte rapide des neiges, et un bouchon du conduit d'eau de la municipalité créé par la glace, a fait des ravages dans la municipalité franco-métisse. « Je ne peux que deviner l'étendue des dommages, explique le préfet de Saint-Laurent. À ce stade, nous pourrions avoir près d'un million $ en réparations de routes parce qu'une bonne trentaine d'entre elles ont été érodées ou balayées par les eaux. Nous avons réussi à ouvrir des chemins empruntés par les autobus scolaires, mais un bon nombre ne seront pas rouvertes avant l'été. » La deuxième voie de l'autoroute 6 a été redevenue accessible au public le 17 avril.

Ce qui est inquiétant pour la municipalité, c'est l'absence de programmes d'urgence. « Nous attentons une réponse favorable de notre ami Gary (Doer) », conclut-il.

Pour plus d'information sur les conditions des routes composez le 945-3704 ou visitez le site Web du gouvernement du Manitoba au www.gov.mb.ca/flood.

Éditorial

Une question d'équilibre

D'une part, le marché, d'autre part, les droits humains.

Tels sont les choix offerts aux citoyens des 34 pays des Amériques, dont les représentants sont réunis depuis aujourd'hui à Québec pour le troisième Sommet des chefs d'État des Amériques, où sera discutée entre autres la formation d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

Pour leur part, les organisateurs du Sommet proclament avec confiance qu'une ZLÉA ne pourrait faire autrement que d'améliorer les conditions sociales des pays qui en feraient partie. Plus la qualité de vie s'améliore, plus les personnes auront accès à des occasions de s'éduquer, de s'épanouir, de s'exprimer librement et d'être heureux.


par Daniel BAHUAUD

Ce discours néo-libéral, populaire depuis les années Reagan, est à la base même de la vision de l'ancien président américain Bill Clinton, qui, en 1994 a lancé l'idée de la ZLÉA, à l'occasion du premier Sommet des chefs d'État des Amériques. Au dire de Monsieur Clinton, une économie en pleine croissance assurerait la survie de la démocratie, surtout dans les pays moins nantis où les régimes n'ont pas toujours été des plus respectueux à l'égard des droits humains.

Les groupes qui s'opposent à la ZLÉA estiment qu'il ne s'agit que d'une occasion sans pareille pour les multinationales d'imposer leur volonté économique et de brimer la démocratie. Ils parlent d'un capitalisme effréné et sans conscience. En médecine, disent-ils, la croissance effrénée des cellules d'un organe se désigne « cancer ». À la longue, elle se ferait au détriment des personnes, et même de l'environnement. On nous propose donc toute une kyrielle d'effets néfastes de la mondialisation, tel l'affaiblissement de la démocratie et l'assimilation culturelle et économique sous un joug américain.

Pas étonnant que le débat se polarise. L'écart entre la droite et la gauche continue à croître. Ainsi, pour certains, la mondialisation est inévitable, et la ZLÉA est une étape importante dans ce cheminement historique. Pour d'autres, la mondialisation, c'est ni plus ni moins le pire des maux, l'avènement d'un « MacMonde », matérialiste qui enlèverait le choix des mains du citoyen, pour le placer entre celles des entreprises.

Pas étonnant que les organisateurs et les médias s'attendent au pire, aux émeutes et à la violence !

Mais pourquoi cette antinomie ? Pourquoi devrions-nous choisir entre deux pôles ? N'y aurait-il pas moyen d'arriver à un juste milieu ? Il existe, en effet, des solutions concrètes, déjà lancées et mises en œuvre, notamment lors de la création de l'Union économique européenne. En ouvrant leurs marchés, les pays membres ont inclus les conditions de travail, l'échelle salariale, l'éducation, la santé et la mobilité de la main-d'œuvre parmi les domaines à respecter. Ils ont aussi précisé qu'une économie nationale doit être forte, et qu'un pays doit avoir amélioré sa structure sociale, avant de s'intégrer à l'union. Ainsi, le Portugal a dû faire des efforts avant de devenir membre.

Il y a donc moyen d'assurer l'épanouissement de l'économie tout en respectant les droits fondamentaux de la personne. C'est réalisable.

Pourvu que nos chefs d'État agissent en fonction de leurs bonnes intentions. Pourvu qu'ils prennent au sérieux les autres discussions prévues au Sommet des Amériques, notamment l'accès à l'éducation, l'élimination de la pauvreté, le maintien de la démocratie et le renforcement des droits humains.

Pourvu aussi qu'en élaborant la charpente d'une éventuelle ZLÉA, qu'ils ne passent pas à côté du respect des services sociaux, de la santé et de l'éducation. Pourvu qu'ils n'ignorent pas les questions du règlement équitable des différends économiques, des subventions, et des politiques de concurrence visant à éliminer la formation des grands cartels et des monopoles.

Qu'il y ait donc une ZLÉA et des marchés ouverts, mais que cette Zone intègre véritablement les valeurs démocratiques.



Un autre déficit adopté

Le processus budgétaire 2001-2002 de la Division scolaire franco-manitobaine a pris fin le 11 avril lors d'une réunion extraordinaire.

Sandra POIRIER

Réunis lors d'une réunion extraordinaire le 11 avril, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont adopté un budget déficitaire d'un peu plus de 1 035 000 $ pour l'année scolaire 2001-2002.

Ce budget permettra notamment de poursuivre avec le programme de maternelle à temps plein et de mettre en place un secondaire un à l'école Gilbert-Rosset à Saint-Claude. Les dépenses adoptées permettront également une restructuration à moindre coût du bureau divisionnaire ainsi que le développement du dossier de la petite enfance, un amendement ajouté au budget par la commissaire Mona Dupuis.

Bien que ce budget n'ait pas été adopté à l'unanimité, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, estime qu'aucune dépense n'est superflue et elle se dit prête à les justifier auprès du gouvernement manitobain. « Je suis prête à défendre nos points auprès du gouvernement, mentionne-t-elle. Notre manque à gagner d'un millions $ est justifié. Nous devons consacrer de l'argent à des dossiers essentiels à l'obtention d'une éducation de qualité. »

Les commissaires Patricia Bouchard et Adrien Grenier qui ont voté contre le présent exercice se sont dits principalement en désaccord avec un seul point. « Je suis d'accord avec la majorité des dépenses du budget, indique Patricia Bouchard, à l'exception de la somme attribuée à la jeune enfance. Je crois qu'il est un peu trop tôt pour y accorder de l'argent. C'est bien de vouloir investir dans la petite enfance, mais il ne faut pas couper dans les autres programmes existants. J'ai voté contre le budget tout simplement par principe. »



Archives La Liberté

Les commissaires ont adopté un budget déficitaire d'un peu plus de 1 million $ lors d'une réunion extraordinaire le 11 avril.

En 2001-2002, la Division scolaire s'apprête donc à dépenser au total quelque 36 848 000 $. De ce montant, la somme approximative de 240 000 $ sera consacrée à la mise sur pieds de cinq nouvelles classes de maternelle à temps plein dans les écoles Saint-Joachim à La Broquerie, Noël-Ritchot à Saint-Norbert, Gilbert-Rosset à Saint-Claude, Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys et Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent. Un second programme de maternelle verra également le jour à l'école Lacerte à Saint-Boniface.

Une dépense de 34 000 $ a également été autorisée pour l'implantation d'un secondaire 1 à l'école Gilbert-Rosset à Saint-Claude. Selon le président du comité de parent de l'école, Maurice Hince, cette décision fera le bonheur des parents. « C'est une très bonne nouvelle et nous sommes vraiment épatés », souligne-t-il.

Un autre point discuté lors du comité plénier a été celui de la restructuration du bureau divisionnaire. Les commissaires ont consenti réduire de moitié le budget initialement évalué à un peu plus de 146 000 $. Les budgets de programmation et de services aux élèves qui incluent le Projet Pile pour les élèves de la cinquième à la huitième année ainsi que les bulletins pour les enfants de la maternelle à la quatrième année ont aussi été coupés de moitié, et se voient dorénavant attribuer quelque 30 000 $.

Le budget relié au coût de chauffage a dû également être bonifié en raison de l'augmentation du prix du gaz naturel.

L'adoption du budget 2001-2002 de la DSFM s'est faite en un peu plus que trois heures. Malgré des choix et des décisions parfois difficiles, Yolande Dupuis affirme que le processus s'est bien déroulé. « Les priorités ont été classées sous trois différentes catégories, soit essentielles, importantes et remises, précise-t-elle. Cette méthode a facilité en quelque sorte notre tâche puisque cela nous a permis de les étudier et de les réétudier. Notre déficit d'un peu plus d'un million $ est ainsi très bien justifié. »

AVRIL 2001

CLIENTÈLE JEUNESSE

,UNE COMMUNAUTÉ d'actions

Depuis quelques années, nous avons travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de développement global. Qu'est-ce que ça signifie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc. ? Pour en savoir plus, la Société franco-manitobaine vous propose, chaque mois, la chronique Une communauté d'actions, *qui vous permettra d'en apprendre davantage sur les actions et les priorités des organismes de la communauté. En vedette ce mois-ci : la clientèle jeunesse.*



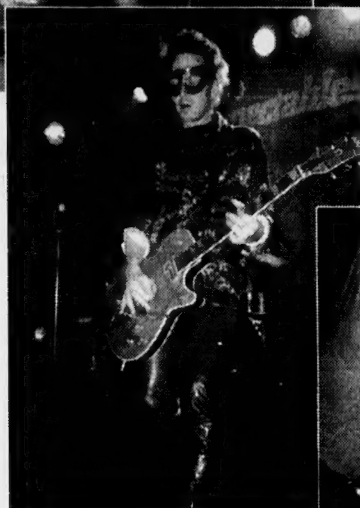














Dates à retenir

Parlement jeunesse pan-canadien
10, 11 et 12 mais 2001
Ottawa, Ontario

Fau's'connaître 2001
Le vendredi 25 mai 2001
Saint-Laurent, Manitoba

3e Camp Projets étudiants-animateurs
les 1er, 2 et 3 juin 2001
Lieu à déterminer

Gala de la chanson
Le vendredi 12 mai 2001
Salle Martial-Caron, Collège universitaire de Saint-Boniface

Assemblée générale annuelle du Conseil jeunesse provincial et du 100 Nons
Le jeudi 7 juin 2001
Salle académique, Collège universitaire de Saint-Boniface

La Chicane électrique
Le vendredi 7 septembre 2001
Rendez-vous

Affaire Farouche
Le vendredi 28 septembre 2001
Lieu à déterminer

Parlement jeunesse du Nord et de l'Ouest
Les 9, 10, et 11 novembre 2001
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Pour de plus amples renseignements sur ces activités, communiquez avec le Conseil jeunesse provincial au (204) 237-8947

Les experts animateurs et animatrices du Projet étudiants-animateurs 2001

Jacob Beaudry
Lynne Beaudry
Liane Bissonnette
Melissa Desrosiers
Brigitte Dupuis
Joanne Fillion
Pierre Freynet
Sophie Freynet
Marc Foidart
Annette Gagnon
Charlee Gamache
Danielle Gamache
Nathalie Gendron
Natalie Gérardy
Janelle Lemoine
Christine Manaigre
Kristine Vielfaure
Alesha Wiebe

Délégation manitobaine au Parlement jeunesse pan-canadien

Francine Hébert · Vice-premier ministre
Joel Leclaire · Ministre
Aimée Craft · Députée
Christian Molgat · Député
Cynthia Myslicki · Députée
Roger Picton · Député
Joelle Saltel · Députée
Joel Tétreault · Député

Tournée scolaire

Avis aux élèves du secondaire 1 au secondaire 4. Le CJP sera dans votre coin au mois de mai ! Et oui, Monsieur Stéphane Ritchot et Madame Roxane Dupuis seront chez vous prochainement afin de promouvoir l'Affaire Farouche, le Projet étudiants-animateurs, l'Association des conseils étudiants et la LISTE.

Quelles sont nos priorités ?

- Sensibiliser les jeunes quant aux habitudes de consommation de notre culture, à l'accès aux services en français et à leurs droits face à ces mêmes services.
- Concrétisation d'un plan de développement au niveau économique afin d'améliorer l'employabilité des jeunes.
- S'assurer que les jeunes sont présents et actifs dans les dossiers entourant la gestion scolaire.
- Se donner un moyen pour rassembler les ressources et les services qui existent pour la jeunesse ainsi que les coordonnées de la clientèle jeunesse.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9



Tél. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@franco-manitobain.org
Site : www.franco-manitobain.org

HABITAT CHEZ-SOI

Du nouveau sang, s.v.p.

Serez-vous parmi les bénévoles que cherchent Habitat Chez-Soi pour construire une maison à Saint-Boniface en 2002 ?

Daniel BAHUAUD

Habitat Chez-Soi est à la recherche de bénévoles francophones intéressés à contribuer de manière importante au lancement d'un nouveau projet de construction à l'été 2002.

Selon un membre du comité exécutif, Denis Rémillard, l'organisme franco-manitobain aurait surtout besoin de personnes prêtes à s'engager à long terme. « Nous voulons construire une maison à Saint-Boniface en 2002, explique-t-il. Pour cela, il faut de la bonne planification et des personnes dynamiques et engagées. Les gens sont très généreux au moment de la construction. Et nous leur sommes reconnaissants. Par contre, le plus gros problème, c'est de trouver des bénévoles qui seraient prêts à travailler avant et après la construction, pour s'assurer que tout marche bien. Une bonne dizaine de personnes, ça serait super.

« Il nous faudra d'abord mener une campagne de levée de fonds, poursuit-il, car nous aurons besoin d'environ 50 000 $ pour la construction. Et dès le mois de mars prochain, nous aurons besoin de bénévoles intéressés à bâtir une maisonnette pour l'exposition d'Habitat au centre commercial de Saint-Vital. »

Denis Rémillard souligne que les principaux organisateurs d'Habitat Chez-Soi estiment qu'ils ont beaucoup contribué à l'organisme, et qu'il faut maintenant assurer une bonne relève. « Je suis moi-même un nouveau membre, souligne le résidant de Saint-Boniface. Je me suis engagé parce que Habitat Chez-Soi fait appel à mon côté pratique et mon esprit communautaire. Construire une maison, c'est du concret. Les résultats sont visibles. Et quand je pense à ce que nous recevons de notre communauté, et comment bien nous vivons ici au Canada, redonner à la communauté me semble important. »

Habitat Chez-Soi est une filiale de l'organisme international Habitat pour l'Humanité. Cette branche locale est née du désir d'offrir des maisons à prix modique à des familles désireuses de vivre à Saint-Boniface ou dans les communautés à forte concentration francophone.

« Le plus positif, c'est que nous respectons les personnes que nous aidons, affirme Denis Rémillard. Ce n'est pas le bien-être qui rend les familles mal à l'aise. Lorsque nous construisons une maison, les futurs propriétaires s'engagent à contribuer 500 heures de leur temps. Ensuite, nous leur vendons la propriété au prix coûtant, moyennant une hypothèque à long terme sans intérêt. C'est un excellent moyen de donner un coup de pouce aux gens qui, en raison d'un salaire modeste, ne pourraient pas acheter une maison sur le marché privé. »

Les personnes intéressées peuvent contacter Denis Rémillard au 233-5618, Lynne Rochon (255-6776) ou Tom Thompson (233-9646).



Archives La Liberté

Habitat Chez-Soi encourage les membres de la communauté à travailler ensemble pour fournir des logements décents à des prix abordables pour des familles qui en ont besoin.

COLLOQUE

Vers l'égalité des résultats



le samedi 28 avril 2001

à l'École Noël-Ritchot • 45, avenue de la Digue • Saint-Norbert

INVITATION AU COLLOQUE

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) vous invite à participer à son colloque : « VERS L'ÉGALITÉ DES RÉSULTATS ». Le colloque aura lieu le samedi 28 avril 2001 à l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert. Toute personne intéressée au plein épanouissement de l'éducation française (parent, jeune, enseignant, directeur d'école, représentant régional, commissaire, grand-parent) est invitée à y participer.

Dans le cadre du dossier de la « Grande Cause », la Fédération a retenu les services du consultant M. Normand Boisvert pour tracer le système scolaire qui répondrait le mieux aux besoins de notre communauté. Ses recherches et ses consultations portaient sur les améliorations à apporter à la *Loi sur les écoles publiques* afin qu'elle soit conforme à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et sur les mesures réparatrices nécessaires au rattrapage, c'est-à-dire au plein épanouissement de notre langue et de notre culture dans nos écoles et dans nos communautés.

Lors du colloque, M. Boisvert nous présentera son étude, qui comporte six grands titres :

1. structure et territoire;
2. programmes et services;
3. offre active;
4. financement;
5. répartition des responsabilités; et
6. réparation.

Des ateliers vous permettront de mieux vous informer, et de nous faire connaître votre point de vue sur le document *Vers l'égalité des résultats*. Votre participation est essentielle au processus de validation du document, puisqu'il servira d'outil dans les prochaines négociations avec la province. Plus le document aura le soutien de la communauté, plus nous aurons de poids devant la province.

Un document synthèse de l'étude est disponible au bureau de la FPCP. Participez en grand nombre dans le cheminement vers l'égalité des résultats. C'est notre communauté entière qui en retirera les bienfaits.

Hélène d'Auteuil, *Directrice* — *Martial Tougas*, *Président*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« VERS L'ÉGALITÉ DES RÉSULTATS »

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Ville / village : __________ Code postal : ______

Téléphone : __________ Télécopieur : ______

Courriel : ____________________

❒ **Je suis délégué(e) du groupe-membre de la Fédération (comité de parents, prématernelle, garderie, MFF ou mini-centre du CREE).**

❒ **Je suis membre du groupe-membre de la Fédération.**

Veuillez choisir UNE des options suivantes :

❒ **j'assisterai seulement à la réunion d'affaires (9 h à 10 h 15)**

❒ **j'assisterai seulement aux discussions sur le rapport (10 h 15 à 15 h 30)**

❒ **j'assisterai à tout le colloque (9 h à 15 h 30)**

Veuillez indiquer votre préférence d'atelier (inscrivez « 1 » sur le tiret près de votre premier choix; « 2 » sur le tiret près de votre deuxième choix; etc.) :

___ 1. structure et territoire
___ 2. programmes et services
___ 3. offre active
___ 4. financement
___ 5. répartition des responsabilités
___ 6. réparation

Veuillez noter que le nombre de participants à chaque atelier sera limité, afin de faciliter les discussions.

Veuilez retourner le formulaire d'inscription **avant le 26 avril 2001** à :

FPCP
1075, promenade Autumnwood
Winnipeg (MB) R2J 1C6
Télécopieur : (204) 231-1436
Courriel : fpcp@fpcp.mb.ca

Les améliorations proposées

« ... La qualité de l'éducation donnée à la minorité devrait être en principe égale à celle de l'éducation dispensée à la majorité. Cependant, il n'est pas nécessaire que la forme précise du système d'éducation fourni à la minorité soit identique à celle du système fourni à la majorité. » (Arrêt Mahé, Cour suprême du Canada, 1990)

1. STRUCTURES ET TERRITOIRE

« Il faut éviter toutes dispositions et structures qui portent atteinte, font obstacle ou ne répondent tout simplement pas aux besoins de la minorité. » (Renvoi manitobain, Cour suprême du Canada, 1993)

Enjeux

1. Le territoire de la DSFM n'englobe pas l'ensemble de la province et limite donc le potentiel de développement de l'éducation française.
2. La structure politique semble lourde et exigeante sur le plan administratif; elle ne répond peut-être pas adéquatement aux besoins des milieux éducatifs.
3. La DSFM offre une programmation française dans 22 écoles; mais des divisions anglophones continuent à offrir des programmes français dans six établissements.

Principales recommandations

1. Que le territoire de la DSFM soit le même que celui de la province.
2. Que la structure politique soit révisée pour renforcer le droit de gestion et pour répondre aux besoins et priorités de la communauté.
3. Que soit reconnu dorénavant le droit exclusif de la DSFM de gérer les programmes français, langue première, au Manitoba, et que les programmes offerts par des divisions anglophones soient identifiés de façon distincte.

2. PROGRAMMES ET SERVICES

« ... Il revient à la commission, parce qu'elle représente la communauté de la minorité linguistique officielle, de décider ce qui est le plus approprié d'un point de vue culturel et linguistique. Le rôle principal du ministre est de mettre en place les structures institutionnelles et des politiques et règlements qui répondent à la dynamique linguistique particulière à la province." (Arrêt Arsenault-Cameron)

Enjeux

1. Le Bureau de l'Éducation française (BEF) a le mandat de promouvoir, planifier, administrer et faciliter des programmes et des services portant sur tous les aspects de l'éducation française. La DSFM a le droit de gérer son programme d'éducation. Mais, il n'y a pas de véritable partenariat entre les deux.
2. Trois établissements de la DSFM (les écoles Lavallée à Saint-Vital, Jours de plaine à Laurier, et Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent) sont loués de divisions scolaires anglophones et partagent des locaux avec des programmes de la majorité.
3. Le programme d'accueil prévu par la loi scolaire est financé sur la base de 660 $ par élève par année, soit le financement accordé pour le programme English Second Language. Le financement disponible serait de plus limité à 500 élèves par année.
4. La maternelle à temps plein n'est pas prévue par la loi scolaire; pourtant, en milieu minoritaire, l'entrée précoce à l'école favorise le recrutement et une préparation adéquate du point de vue linguistique et culturel.

Principales recommandations

4.1. Que la DSFM soit habilitée à enrichir les normes et les objectifs d'apprentissage de la province en matière de langue, culture et identité qui sont spécifiques aux programmes de français, langue première, et que la DSFM soit un partenaire du ministère dans l'élaboration et à la révision des programmes d'enseignement destinés aux écoles françaises, ainsi que dans la formation des enseignants relativement aux nouveaux programmes.
4.2. Que toutes les écoles de la DSFM deviennent homogènes quant aux installations physiques.
4.3. Que le financement du programme d'accueil de la DSFM soit révisé en fonction des coûts réels, et qu'un financement soit accordé pour tout enfant admissible.
4.4. Que la maternelle à plein temps (sur une base volontaire) soit financée à partir de fonds publics.

3. LE FINANCEMENT SCOLAIRE

« Il n'est pas nécessaire que ces fonds proviennent d'une assiette fiscale distincte pourvu qu'un financement adéquat soit par ailleurs garanti. » (Arrêt Mahé)

Enjeux

1.1. La DSFM reçoit du ministère les mêmes subventions de base que les autres divisions scolaires; comme elle n'a pas le pouvoir d'imposer de taxe scolaire locale, elle reçoit annuellement une part de chaque division cédante qui correspond au nombre d'élèves provenant de cette division. Or cette part est inférieure à la moyenne provinciale.
1.2. En matière d'immobilisation, les priorités de la DSFM sont traitées de la même manière que celles des autres divisions par la Commission des finances des écoles publiques du Manitoba; or les délais sont souvent trop longs pour répondre aux besoins des francophones.
1.3. La dispersion des élèves sur le territoire et la difficulté de conclure des arrangements avec les autres divisions sont deux facteurs qui augmentent les coûts de transport de la DSFM.
1.4. La DSFM obtient une aide spéciale pour ses opérations et ses immobilisations grâce à une entente de financement pluriannuel entre le Manitoba et le fédéral; or cette entente n'est pas encadrée à long terme et laisse la DSFM dans une position vulnérable.

Principales recommandations

1. Que la province assure un financement adéquat des opérations de la DSFM en comblant la différence entre la moyenne reçue des divisions cédantes et la moyenne provinciale de la taxe scolaire.
2. Que la province mette en place un mécanisme permettant d'accélérer le processus des demandes de la DSFM en matière d'immobilisations.
3. Que la province accorde à la DSFM une aide additionnelle pour assurer le transport adéquat des élèves afin de tenir compte des petits nombres et de la durée des trajets d'autobus.
4. Que la loi scolaire soit amendée pour assurer à la DSFM un financement additionnel correspondant à 25% des montants reçus de la province pour les opérations.

PROGRAMME

8 h 30	accueil
9 h 00	réunion d'affaires (AGA de la FPCP)
10 h 15	pause santé
10 h 30	mot d'ouverture
10 h 35	présentation humoristique – Janine Tougas et Vincent Dureault
11 h 10	présentation du rapport *Vers l'égalité des résultats* – Normand Boisvert
12 h 00	dîner
13 h 00	ateliers : 1. structure et territoire 2. programmes et services 3. offre active 4. financement 5. répartition des responsabilités 6. réparation
14 h 00	plénière
15 h 30	levée de la séance

4. LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

« ...Il revient à la commission, parce qu'elle représente la communauté de la minorité linguistique officielle, de décider ce qui est le plus approprié d'un point de vue culturel et linguistique. Le rôle principal du ministre est de mettre en place les structures institutionnelles et des politiques et règlements qui répondent à la dynamique linguistique particulière à la province." (Arrêt Arsenault-Cameron)

Enjeux

1.1. La loi scolaire prévoit une discrétion ministérielle sur toutes les questions éducatives; or la Cour suprême a reconnu que les parents de la minorité ou leurs représentants doivent avoir une responsabilité exclusive relativement aux questions de langue et de culture, incluant le droit de déterminer les nombres suffisants et de choisir le lieu des établissements.
1.2. Dans les conflits entourant la demande d'écoles à Saint-Claude et à Laurier, le ministre de l'Éducation a fait appel à un médiateur pour assister aux vaines négociations avec les divisions cédantes. Ce n'est qu'après le jugement Arsenault-Cameron en Cour suprême que le ministre a choisi d'utiliser sa discrétion et d'assumer le financement de ces deux écoles.
1.3. En cas de litige entre la DSFM et une autre division, ou entre la DSFM et le ministère, la médiation est l'approche que le ministre a choisi jusqu'à présent. Dans chacun des cas, le médiateur n'est pas arrivé à une solution.

Principales recommandations

1. Que la loi scolaire prévoit un mécanisme de résolution de conflits spécifique au partage de responsabilités entre la DSFM et le ministère ou les autres divisions scolaires.

5. L'OFFRE ACTIVE

« La province a l'obligation de promouvoir activement des services éducatifs dans la langue de la minorité et d'aider à déterminer la demande éventuelle. » (Arrêt Arsenault-Cameron)

Enjeux

1.1. Les effectifs de la DSFM ont légèrement augmenté depuis sa création en 1994. Il reste qu'un grand nombre d'ayants droit continuent à s'inscrire dans les programmes destinés à la majorité.
1.2. Le BEF a dans son mandat la responsabilité de promouvoir tous les aspects de l'éducation française. Mais la DSFM est limitée dans ses efforts de recrutement principalement par le manque d'appui moral et financier adéquat; avec les budgets actuels il s'avère même difficile de maintenir les petites écoles.
1.3. La DSFM a produit deux études sur la promotion et le recrutement mais n'a pas les moyens financiers pour les mettre en oeuvre.

Principale recommandation

1. Que la province collabore activement avec la DSFM à l'élaboration et à l'implantation d'un plan provincial de promotion et de recrutement, et fasse ainsi une offre active des programmes de la DSFM sur l'ensemble du territoire.

6. LE RATTRAPAGE

« ...Le véritable objectif de cet article... est de remédier à des injustices du passé et d'assurer à la minorité linguistique un accès égal à un enseignement de grande qualité dans sa propre langue, dans des circonstances qui favoriseront le développement de la communauté. » (Arrêt Arsenault-Cameron)

Enjeux

1.1. Les recherches ont démontré que la vitalité des communautés en milieu minoritaire dépend de l'action combinée de trois milieux de vie: le milieu familial, le milieu scolaire et le milieu socio-institutionnel. Or la province ne reconnaît pas adéquatement sa responsabilité sur le plan culturel et communautaire dans le cadre de ses obligations sous l'article 23.
1.2. Il revient à la communauté de définir ses priorités en matière de rattrapage en fonction d'atteindre un jour l'égalité des résultats avec la majorité.
1.3. Les programmes actuels du préscolaire sont incomplets et vulnérables du point de vue du financement.

Principales recommandations

1. Que le programme préscolaire (la prématernelle, la garderie en établissement et à domicile et le mini-francofun) de la Fédération provinciale des comités de parents soit transféré dans son entièreté à la DSFM, incluant le personnel affecté au programme.
2. Que la province assure, avec le concours du gouvernement fédéral, le financement du programme préscolaire.
3. Que le gouvernement provincial conclut une entente avec le gouvernement fédéral en vue du financement de centres scolaires et communautaires dans les communautés qui le désirent.
4. Que la province accorde à la DSFM un financement adéquat pour la mise en place d'une programmation éducative destinée à la population adulte.
5. Que la province accorde au Collège universitaire de Saint-Boniface un financement adéquat pour assurer la diffusion d'une éducation post-secondaire de qualité au Manitoba.

LITTÉRATURE

Double lancement pour Roger Léveillé

Fait inusité, un auteur franco-manitobain lancera son nouveau roman en même temps que la traduction.

Érick THÉBERGE

La semaine du livre du Manitoba, qui se déroule du 23 au 28 avril, sera l'occasion pour deux auteurs franco-manitobains de présenter leurs œuvres et leur métier au grand public. Les auteurs Roger Léveillé et Daniel Mathieu lanceront chacun à leur tour un nouveau roman tandis que René Ammann prévoit rencontrer des élèves pour leur faire découvrir le métier d'écrivain.

Paru aux Éditions du Blé, le cinquième roman de Roger Léveillé, *Le soleil du lac qui se couche*, sera lancé en même temps que la traduction du livre. Le lancement est prévu le 25 avril au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) à 20 h.

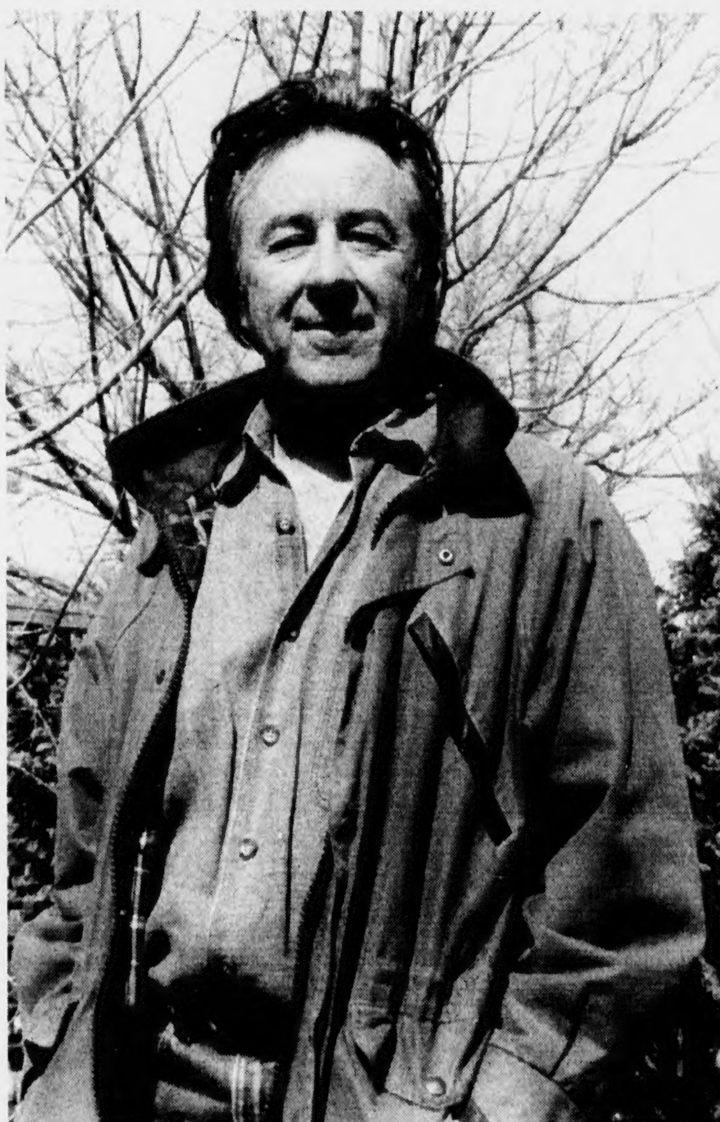
« C'est le plus lisible de mes cinq livres, lance l'auteur franco-manitobain. La narration est plus conventionnelle et il y a moins d'éléments abstraits. »

Dans son roman, Roger Léveillé raconte la liaison d'amitié entre une jeune métisse, Angèle, étudiante d'architecture, et un vieux poète japonais qui vit dans le grand Nord du Manitoba. Leur amitié est vécu dans les rues de Winnipeg, en passant par Saint-Laurent, lieu qu'affectionne l'auteur, et aboutit aux abords d'un lac près de Wabowden.

« *Le soleil du lac qui se couche*, c'est la découverte de l'identité métisse à travers une jeunesse gênée par ses origines, explique Roger Léveillé. C'est aussi la découverte de la vie, avec ses multiples défauts et ses heureux plaisirs. Les deux personnages approfondissent leur relation, ils vivront même une histoire d'amour.

« J'ai voulu incorporer des éléments de la culture japonaise, comme l'esprit zen, ajoute-t-il. J'aime bien l'idée que l'être humain forme un lien uni avec l'univers. J'ai écrit le roman pendant l'été. À l'époque, je lisais un roman japonais. Je me suis alors donné comme objectif d'intégrer plusieurs éléments du roman dans mon récit. »

De son côté, Daniel Mathieu lancera le 26 avril son premier roman, *Lettres à Marie*, au Lazy Dog Café à 19 h. Publié aux Éditions des Plaines, le roman raconte deux histoires d'amour d'un homme, Robert, à des époques différentes. L'auteur a participé au Salon du livre de l'Outaouais en mars.



Archives La Liberté

Roger Léveillé profitera de la Semaine du livre du Manitoba pour lancer plus récent roman.

« Robert a subi un échec amoureux en 1978, explique Daniel Mathieu. Vingt ans plus tard, il a l'occasion de se reprendre, mais bien des choses ont changé durant toutes ces années. Il est devant un dilemme. Doit-il surmonter ses craintes et entrer en contact avec son amour de jeunesse ou ne rien faire et laisser aller sa passion ? ».

Originaire de France, l'auteur, qui a vécu plus de vingt ans à Saint-Boniface, explique qu'en 1997, il voulait écrire une nouvelle d'une cinquantaine de pages. Petit à petit, la nouvelle s'est transformée en un roman, ajoutant une dynamique originale entre les personnages. « Dans chaque chapitre, quatre personnages racontent à leur façon les mêmes événements, note Daniel Mathieu. Plusieurs personnes m'ont dit que leur curiosité a ainsi été piquée et que selon eux, les événements se bousculent. »

Enfin, René Ammann rencontrera des élèves de quatrième année pour les sensibiliser au métier d'écrivain. « On parlera ensemble des romans et je leur ferai des lectures, indique l'écrivain. Ensuite, on discutera du processus de la planification d'une histoire, du travail d'édition et de correction d'épreuves.

« Je vais aussi donner des idées aux jeunes pour stimuler leur imagination, ajoute-t-il. Sur le menu, il y aura aussi des trucs pour rendre leurs idées d'histoires intéressantes. »

Le Babillard

ASSEMBLÉES

✎ La ***Fédération des aînés franco-manitobains*** tiendra son assemblée générale annuelle le 23 mai à l'Hôtel de La Broquerie. À l'horaire : messe à 11 h, dîner à 12 h, conférence à 13 h 30 et réunions d'affaires à 14 h. Info auprès de Joanne Dupuis au 233-4915 ou au 1-800-665-4443. Le bulletin d'inscription doit être envoyé avant le 21 mai à l'Hôtel de La Broquerie, C. P. 179, 3, rue des Pignons, R0A 0W0, accompagné d'un chèque de 10 $.

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ Pluri-elles offre des ***sessions de francisation*** gratuites à Saint-Pierre-Jolys chaque vendredi après-midi à tout adulte qui désire améliorer ses connaissances du français. Info : 433-3582.

✎ Des sessions portant sur ***l'anxiété et la panique*** auront lieu chaque jeudi du 3 mai au 27 juin de 19 h à 21 h à l'édifice de Pluri-elles. Sessions gratuites. Info et inscription à l'avance au 233-1735.

✎ Les Productions Rivard et l'Office national du film du Canada présentent un ***atelier de création de documentaire*** les 11, 12 et 13 mai. Les personnes intéressées à suivre cette formation sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre d'intérêt et une page de synopsis d'un projet avant le 1er mai à Pascal Boutroy, Productions Rivard 193, rue Dumoulin, pièce 201, R2H 0E4.

RECHERCHÉ

✎ Le ***Centre d'interprétation du Marais Oak Hammock*** recherche des bénévoles bilingues le plus tôt possible. Info : 467-3300.

RELIGION

✎ Invitation à toutes les personnes, membres et amis, de ***Développement et Paix*** à la réunion provinciale de l'organisme le 11 mai à 19 h 30 et le 12 mai à 9 h à l'église Mary Mother of the Church (85, promenade Kirkbridge). La rencontre du samedi se terminera par une liturgie à 16 h et le film *Nosotros*, sur la reconstruction en Amérique centrale depuis l'ouragan Mitch, sera présenté le vendredi. Info : 261-9883 ou 256-9533.

BRANDON

✎ ***Le comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

HAYWOOD

✎ La Troupe de théâtre de Saint-Laurent présente la pièce originale, ***Un autre épisode d'un homme et sa passion***, le 22 avril à 14 h 30 à la salle communautaire. Coût : 10 $ par personne. Un goûter sera servi. Info et réservations auprès de Janice au 379-2558 ou Cécile au 379-2521.

LA BROQUERIE

✎ ***Collecte de fonds*** pour la sclérose en plaques le 21 avril chez Hab's Auto Service (210, rue Principale) de 10 h à 16 h. À l'horaire : vente de hot-dogs et vente de garage communautaire (tables disponibles à 15 $ chacune). Info : Denis Tétrault au 424-5503.

LA SALLE

✎ Le comité des femmes organise un ***Thé printanier*** avec pâtisseries, artisanat et tirages le 22 avril de 14 h à 16 h au centre communautaire.

LAURIER

✎ Le Cercle Molière présente la pièce ***Frenchie*** d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy le 21 avril à 19 h 30 au gymnase de l'école Laurier. Billets et info au 447-3364.

SAINTE-AGATHE

✎ Le Comité de développement communautaire organise une ***soirée de reconnaissance*** en l'honneur d'anciens conseillers municipaux de Ritchot tels que Emmanuel Lemoine, Albert Bilodeau et Marcel Barrette le 21 mai à compter de 17 h au Centre communautaire de Sainte-Agathe. Réservez dès maintenant votre billet au coût de 20 $ en téléphonant Guy Gagnon au 237-2788.

SAINT-BONIFACE

✎ Le ***comité social des résidents de l'Accueil*** organise une partie de ***Whist*** dans la salle Langevin le 22 avril à 19 h 30. Un goûter léger sera servi. Des tirages seront aussi effectués. Coût : 3 $ par personne.

✎ Le Centre de pastorale prépare un ***café-rencontre au sujet du Sommet des Amériques*** le 24 avril de 19 h 30 à 21 h 30 au salon Sportex du CUSB. Deux invités seront sur place : un activiste dans le domaine de la justice sociale, Rob Altemeyer et la coordonnatrice provinciale de l'organisation canadienne catholique pour le développement et la paix, Lorraine Dumont.

✎ L'auteur ***Daniel Mathieu*** sera à la Bibliothèque de Saint-Boniface le 28 avril à 14 h dans le but de présenter son premier roman ***Lettres à Marie***.

✎ La Ligue féminine du Manitoba organise une ***journée Info-entraide*** le 29 avril de 9 h à 14 h au sous-sol de la Cathédrale Saint-Boniface. Une vingtaine de groupes et organismes oeuvrant auprès des personnes démunies feront des ventes pour prélever des fonds. Les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface serviront un déjeuner aux crêpes après chaque messe. Info Berthe au 233-6585.

✎ La boutique Découverte du ***Centre de ressources Saint-Boniface*** (219, rue Marion), est maintenant ouverte du lundi au jeudi. Heures prolongées jusqu'à 20 h les jeudis. Vente de vêtements usagés de bonne qualité à prix abordables. Info : 944-4268.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Le comité culturel présente, dans le cadre du Freeze Frame, le long-métrage ***Châteaux des singes*** pour les élèves de la 1re à la 7e année le 25 avril à 13 h au Cinéma Jolys. Billets : 3 $ par élève. Info et réservations auprès de Nicole au 433-7758.

✎ Le comité culturel vous invite à la pièce manitobaine ***Frenchie*** du Cercle Molière le 12 mai à 20 h au gymnase de l'Institut collégial. Également, matinées scolaires le 10 mai à 13 h et le 11 mai à 10 h et 13 h.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

ÉDUCATION

En ondes !

Fiers de pouvoir préparer une émission radiophonique, les membres des équipes de la Division scolaire franco-manitobaine ont hâte à la remise des prix du Concours de Radio Scolaire 2001, le 27 avril.

Daniel BAHUAUD

Pas facile, préparer un bulletin de nouvelles à la radio, avec entrevues, la météo, un sondage radiophonique de style *vox populi*, la présentation de chansons et même la création d'une annonce publicitaire !

Et pourtant, c'est justement ce qui a été demandé des sept équipes d'élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui ont participé au Concours de Radio Scolaire 2001.. Chaque équipe devait préparer une émission de 20 à 25 minutes, à partir des studios d'Envol 91 FM ou ceux de CKSB.

« C'est un moyen défi, lance un membre de l'équipe radiophonique de garçons de la 8e année de l'école Lacerte, Evan Turenne. Il a fallu compléter pas mal de travail à la dernière minute. Mais c'est l'fun quand même. On a eu la chance de demander à notre professeur d'éducation physique, Marcel Lemoine, de nous parler de son métier. En plus, on a préparé un *vox pop* sur le sens du mot « niébé ». Le savez-vous ? » (1)

Quant à l'équipe de filles en 8e à l'école Lacerte, elle s'est rendue au Marais Oak Hammock et a interviewé la directrice des programmes scolaires du site, Nathalie Bays. « Nous avons aussi préparé une annonce publicitaire pour sensibiliser le public au péril des animaux en voie de disparition », indique Mélanie Lavergne.

Enseignant responsable de la Radio scolaire à l'école Lacerte, Denis Beaudette se dit heureux du travail des deux équipes. « Je suis fier de tous les élèves qui contribuent à notre radio, souligne-t-il. Une radio étudiante, c'est un excellent moyen d'éveiller l'intérêt des jeunes et d'intégrer les cours de français dans nos activités. »

L'équipe gagnante du Concours de Radio Scolaire 2001 sera annoncée le 27 avril lors du dévoilement des prix à la soirée La Fureur, qui aura lieu à l'école Précieux-Sang à partir de 18 h 30 h. Le Concours de Radio Scolaire 2001 est organisé par la DSFM, avec la collaboration d'Envol 91 FM et CKSB.

(1) Le niébé, c'est une plante d'origine africaine, qui ressemble à l'haricot.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• • • • • • •

Le Foyer présente à 21 h ***l'Harmonie de l'école de Sainte-Agathe*** le 20 avril ; ***Bandaline*** le 27 avril et ***Édouard Lamontagne*** le 4 mai. ***Le Mârdi Jazz*** présente à 21 h ***David Hasselfield*** le 24 avril et ***Brian Klowak*** le 1er mai. Info : 233-8972.

La Winnipeg Early Music Society présente le 28 avril à 15 h le programme ***Jouons, chantons et dansons*** au Centre du patrimoine du Centre culturel franco-manitobain. Musique de la Renaissance pour flûte à bec, Madrigo, démonstration de danse à l'horaire. Entrée gratuite. Info Josée Vaillancourt au 668-1445.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg accueille les 20 et 21 avril à 20 h, ainsi que le 22 avril à 14 h place aux succès de Gilbert & Sullivan. Info et réservations des billets au 949-3999.

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : ***Toots Thielemans*** le 22 avril à 15 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Info : 477-7510.

THÉÂTRE

• • • • • • •

L'Alliance française en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (Chiens de soleil) présentent un ***dîner-théâtre, La bonne Anna***, de Marc Camoletti les 20 et 28 avril à 18 h 30 à la salle polyvalente du CUSB. Coût : 40 $ par personne. Un reçu pour fins d'impôts de 20 $ sera remis. Également, représentations de la pièce les 19, 21, 26 et 27 avril à 20 h au coût de 5 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants. Représentation à Saint-Georges le 22 avril. Info et réservations au 477-1515.

CINÉMA

• • • • • •

IMAX présente ***Cyberworld*** et ***Galapagos : The Enchanted Voyage***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, ***Hubble's Vision***, et ***In my Backyard.*** Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

• • • • • • • • • • •

La galerie de l'Alliance française propose une nouvelle exposition ***De la Calligraphie au Livre*** (la francophonie et le monde) jusqu'au 21 avril. Heures d'ouverture du lundi au jeudi de 9 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 9 h 30 à 14 h. Info : 477-1515.

Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys présente une toute nouvelle ***exposition de Réal Bérard rendant hommage à Gabrielle Roy*** à la ***Galerie Rivière-aux-Rats***. Info : Nicole Lavergne (204) 433-7870.

ENFANTS

• • • • • • •

Le Manitoba Theatre for Young People présente ***Robinson et Crusoe*** jusqu'au 29 avril. Représentations le vendredi à 19 h et les samedis et dimanches à 13 h et 16 h. Recommandé pour les enfants âgés de cinq ans et plus. Billets : 10 $ chacun. Info : 947-0394.

Du 23 au 29 avril, Fantasy Theatre for Children présente ***Snow White*** au Deaf Centre Manitoba. Billets : 6 $. Réservations : 944-0581.

Sélection recueillie par Sandra POIRIERv

BALLET

Une agréable surprise

Un lundi matin, Josée Garant reçoit de toute part des félicitations pour le prix qu'a remporté sa chorégraphie à une compétition tenue aux États-Unis. Le hic, c'est qu'elle ignorait que son travail faisait l'objet d'une compétition.

Claude HEPPELLE



photo: Claude Heppelle

La professeur de danse contemporaine de l'école de danse du Ballet royal canadien de Winnipeg, Josée Garant.

La professeur de danse contemporaine à l'école de danse du Ballet royal canadien (BRC) de Winnipeg, Josée Garant a eu toute une surprise le mois dernier. Sa chorégraphie, *Métamorphose nocturne*, inspirée de la pièce *Nocturne* du compositeur György Ligeti, lui a valu le premier prix lors de la régionale du Youth America Grand Prix tenu à Torrington au Connecticut. C'est en arrivant à l'école de danse qu'elle a appris que son arrangement de danse contemporaine, utilisé en compétition par une élève de l'école, Lane Green, l'avait emporté dans la catégorie de la Meilleure chorégraphie.

« C'est toujours plaisant de se faire reconnaître par ses pairs, avoue Josée Garant. Mais ça a été toute une surprise de l'apprendre dans l'ascenseur par les élèves de l'école de danse. »

Ainsi, l'enseignante de danse contemporaine se rendra du 4 au 6 mai à New York pour la finale nationale du championnat avec l'élève et son entraîneur. « Ce sera énervant, surtout pour Lane, indique-t-elle. Mais ce sera intéressant en même temps, parce que la compétition, qui regroupera la crème de la crème, permettra de nous faire connaître des directeurs des autres compagnies. »

Josée Garant n'est pas à ses premières armes, en tant que chorégraphe, aux compétitions internationales. En 1998, elle avait participé à une compétition tenue à Saint-Sauveur au Québec. Elle s'est vu accorder, pour l'occasion, la troisième position.

Professeur de ballet depuis 18 ans, elle entreprend ses premiers pas comme chorégraphe en 1991, moment où elle conçoit une représentation pour le BRC de Winnipeg intitulée *Fast Forward*.

Pour sa part, l'étudiante en septième et dernière année à l'école de danse, Lane Green, a partagé le premier rang de la catégorie senior parmi les 600 compétiteurs présents pour ses interprétations en danse classique et moderne.

Cinéma

Micheline au grand écran

Grâce au tournage du film Inertia, Micheline Marchildon réalise son rêve de contribuer à un long-métrage.

Daniel BAHUAUD

« Le tournage du film *Inertia* à Winnipeg en mars et avril s'est avéré la meilleure expérience de ma vie professionnelle, lance la comédienne franco-manitobaine Micheline Marchildon. Non seulement était-ce mon premier long-métrage, mais j'ai pu contribuer de façon importante au scénario. C'est un rêve de comédien qui s'est réalisé. »

Conçu et réalisé par le metteur en scène manitobain, Sean Garrity, *Inertia* se veut une comédic « anti-romantique » dans la mesure où, à l'encontre de bien des films hollywoodiens, le dénouement n'est pas heureux.

« *Inertia* reflète beaucoup les préoccupations de ma génération, celle des *twentysomething* qui se cherchent et qui très souvent subissent l'échec dans leurs premières relations amoureuses, explique Micheline Marchildon. C'est l'histoire de quatre amis qui sont chacun amoureux l'un de l'autre, mais les sentiments ne sont jamais réciproques. On pourrait dire qu'il s'agit d'une méditation sur le désir.

« Je campe le rôle d'Alex, une jeune femme de 19 ou 20 ans, poursuit-elle. C'est une *raver*. Elle est étudiante, mais elle aime surtout faire la fête. Elle ne se prend pas trop au sérieux. Éventuellement, à cause de son échec, elle apprend à être une adulte. Elle atteint une certaine sagesse à la fin du film, et prend des décisions plus mûres. »

Étant donné qu'il s'agit de son premier long-métrage, Micheline Marchildon constate qu'elle a dû en apprendre beaucoup, en dépit de son expérience sur scène et à la télévision. « Tourner un film, c'est un travail de longue haleine, dit-elle. On tourne l'histoire très lentement, sans suivre l'ordre chronologique du scénario. Il faut donc une bonne idée du tout, et comment la scène qu'on tourne à un moment donné s'inscrit dans l'ensemble du film.



Photo : Gracieuseté Sean Garrity

Micheline Marchildon dans une scène du film *Inertia*.

« De plus, parce qu'il s'agit d'un drame, le jeu du comédien doit être plus restreint, poursuit-elle. Le moindre mouvement est chargé de signification, et raconte toute une histoire. »

Bien que fière de son jeu de comédienne, Micheline Marchildon se dit davantage heureuse de sa contribution au scénario d'*Inertia*. « Une fois que Sean Garrity a conçu l'histoire, il a invité les comédiens à improviser le dialogue, explique-t-elle. C'était vraiment super. On a fait beaucoup d'impro sur vidéo. Ensuite, Sean Garrity a retravaillé cinq fois le texte, en y mettant plus d'ordre, mais en conservant la majeure partie du dialogue improvisé, ce qui donne aux paroles une allure très naturelle. »

Une fois complété, *Inertia* fera le tour des festivals du cinéma indépendant d'Amérique du Nord et d'Europe. Il passera également en ondes, à l'antenne des réseaux de télévision Showcase et The Movie Network en septembre 2002. Une première winnipegoise est également prévue, bien qu'aucune date n'ait encore été déterminée.

AVIS PUBLIC
Comité de révision
Rôle d'évaluation commerciale de 2001
VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* et de la *Loi sur l'évaluation municipale*, le rôle d'évaluation foncière de 2001 de la Ville de Winnipeg a été dressé, et une copie en a été déposée aux bureaux suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal, rez-de-chaussée, 457, rue Main (Centre de service à la clientèle)
- Centre municipal, rez-de-chaussée, Immeuble de l'administration, 510, rue Main

Des copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes aura lieu le 15 MAI 2001 dans la Salle du Comité de révision, 2ᵉ étage, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura d'autres séances au besoin, aux dates et aux lieux indiqués.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale* (ci-après appelée la « *Loi* ») c. 24 des *L.M.* 1989-1990, qui prévoient ce qui suit :

« **Requête en révision**

42 (1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

« **Conditions**

43 (1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire. »

LE PRÉSENT AVIS VISE À INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES REQUÊTES À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2001 EST LE 30 AVRIL 2001, À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la *Loi*, le Comité de révision n'examinera que les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la *Loi* et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus.

Veuillez adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la *Loi sur l'évaluation municipale*, c. 24 des *L.M.*1989-1990, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation commerciale, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec le personnel de la Direction de l'évaluation commerciale, au 986-2353.

Brent Olynyk,
Directeur du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait le 14 avril 2001.

NOTE IMPORTANTE :

Les requêtes doivent être faites au moyen du formulaire du Comité de révision prévu à cette fin. Vous pouvez obtenir ce formulaire au bureau du Comité de révision, au 300 de l'avenue Assiniboine, ou encore en appelant au 986-2700.

LIVRES, DISQUES, ETC.

L'album éponyne d'Émile Campagne

José Deschênes

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est sûrement ce que Émile Campagne pensait lorsqu'il a décidé, à l'âge vénérable de 78 ans, d'enregistrer son premier album. Ce qui a débuté comme un simple petit projet de disque souvenir, s'est transformé en la réalisation d'une œuvre destinée au grand public.



L'Association de la presse francophone (APF), par le biais de ses journaux membres, est heureuse d'entamer un nouveau partenariat avec Livres, Disques, Etc. *Au cours de la prochaine année, quatorze journaux communautaires, membres de l'APF, publieront une série de douze articles portant sur les produits culturels francophones au Canada. Ce partenariat permettra d'unifier nos forces afin de faire découvrir les artistes francophones à un lectorat beaucoup plus important.*

Le disque contient douze chansons puisées dans le répertoire folklorique cher à Émile Campagne. *Un Canadien errant*, *Ma Normandie* et *Le vieux sapin* sont quelques chansons que l'on retrouve avec beaucoup de plaisir.

Une histoire de famille

Cet enregistrement se veut, sans contredit, une affaire de famille. Et pour cause, on peut y entendre la participation vocale des trois membres du groupe Hart Rouge (tous ses enfants), de ses filles Carmen et Annette et de ses petits-enfants. Ces derniers ont accompagné leur grand-père pour la chanson *Toutouiklonla*. Sans oublier la sœur d'Émile Campagne, Louise Boisvert, qui chante, en duo avec son frère, un pot-pourri composé des chansons *Mexicali rose*, *Les cloches du hameau* et *Until we meet again*.

Afin de faciliter le travail du père Émile, l'équipe de réalisation a choisi d'enregistrer sa voix *a capella* puis, grâce aux moyens techniques que l'on connaît aujourd'hui, elle y a combiné digitalement la musique. « C'était la façon la moins gênante pour lui et cela a donné un produit vraiment bien », explique la directrice artistique.

Du folklore authentique

Cet album est principalement destiné aux aînés et à tous les amoureux de folklore. Il montre l'authenticité d'Émile Campagne qui ne se gêne pas pour se montrer lui-même critique : « Ce n'est pas un chef d'œuvre mais il s'agit d'un bel hommage au folklore et c'est aussi un beau retour dans le temps et à la bonne chanson ». Cet album est un juste retour des choses pour cet homme qui a donné une grande place à la musique dans sa vie. De façon décontractée, il nous partage ses valeurs et c'est exactement ces mêmes valeurs qui rendent ce disque si attachant.



LE DIMANCHE 22 AVRIL 2001

PORTES OUVERTES

ACTIVITÉS GRATUITES

La Journée du droit marque l'adoption en 1982 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'Association du Barreau du Manitoba, le ministère de la Justice du Manitoba et de nombreux cabinets d'avocats s'associent à cette journée et invitent le public à en apprendre davantage sur le droit et les lois.

Le dimanche 22 avril, le Palais de Justice de Winnipeg (408, avenue York) sera ouvert au public de 12 h à 16 h. Venez participer aux nombreuses activités.

Cette journée se déroulera principalement en anglais, mais comprend également des activités en français.

Activités de la Journée

- une séance extraordinaire du Bureau de la citoyenneté du Canada;
- des consultations gratuites auprès d'un avocat ou d'une avocate;
- une vingtaine de kiosques qui seront montés par des organismes œuvrant dans le domaine de l'administration de la justice;
- des visites guidées du Palais de justice;
- des séances d'information sur les petites créances, les escroqueries liées aux investissements, la fonction de juré, les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'adoption*, et les testaments et les successions.

Procès simulés en français

12 h 15 « La Reine c. Chris Crusher »,
École Selkirk Junior High
Salle d'audience 214 de l'ancien Palais de Justice

14 h 30 « La Reine c. Buffalo Bill »,
Collège régional Gabrielle-Roy
Salle d'audience 230 de l'ancien Palais de Justice

Avis aux visiteurs : certaines mesures de sécurité ont été mises en place en août 1998, afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes qui se présentent au Palais de Justice. Ainsi, tous les visiteurs devront traverser un portique de détection (semblable à ceux qu'on retrouve dans les aéroports) et faire inspecter leurs sacs. Veuillez aussi noter que certains objets, tels que les couteaux de poche, les limes en métal et les aiguilles, sont interdits.

La Journée du droit est organisée par l'Association du Barreau du Manitoba et le ministère de la Justice du Manitoba et commanditée par Thompson Dorfman Sweatman · Aikins, MacAulay & Thorvaldson · Taylor McCaffrey · Myers Weinberg · Scurfield Tapper Cuddy · Pitblado Buchwald Asper · Fillmore Riley · D'Arcy & Deacon · Hook & Smith · Monk Goodwin.

SUR LE BOUT DE LA LANGUE

par Annie Bourret



Antiennes, stances et autres chialages

Rien à faire, ça ne vient pas. Depuis trois jours, cette chronique refuse de voir le jour. J'ai huit pages de notes sur la lettre S, mais je manque singulièrement d'inspiration. Chaque fois que je pense à la présentation de la chronique, le doute s'empare de moi. « Bof, bof, bof, en quoi est-ce intéressant ? », « Mais j'en ai déjà parlé ! », « Ils vont complètement décrocher ». « Qu'est-ce qui m'a pris de choisir un sujet aussi dénué d'intérêt ? » Jugez-en vous-même...

J'avais prévu d'amorcer la chronique en expliquant ce qui rend la prononciation difficile dans des virelangues comme « les chemises de l'archiduchesse sont-elles sèches ou archisèches ? ». C'est, bien sûr, l'alternance des sons S et CH. Le son le plus proche du S est le CH pour ce qui est de la prononciation. La position de la langue fait la différence (et la difficulté). Mais j'ai déjà traité des virelangues !

À cause du sujet de la chronique, je m'étais bien promis d'aborder le mythe voulant que l'accent circonflexe remplace un S disparu. Les gens qui aiment faire un parallèle entre l'anglais et le français (*forest* et forêt, *hospital* et hôpital, *coût* et cost) n'aimeront pas mes résultats. Le circonflexe signale plutôt la disparition d'une lettre. L'origine de *rôle* est *roole*, tandis que *sûr* s'est d'abord écrit *seur* et *âge* découle de *aage*. On a également éliminé des circonflexes découlant d'un S muet. Le verbe *soutenir*, dont l'origine est *sostenir* (ancêtre de *to sustain*), s'est écrit *soûtenir* de 1740 à 1742. Mais qui donc s'intéresse à cela ? Et puis, on s'éloigne drôlement du sujet – en passant, le circonflexe de ce mot remplace un L (*drolle*).

Certains diraient que mon sujet est une occasion en or pour parler du pluriel. Évidemment. Le hic, c'est que j'en ai déjà traité. Deux fois. Sur le plan historique, au sujet de la variation entre le S, le X et le Z (qui n'a survécu que dans les verbes conjugués à la 2e personne du pluriel comme dans *vous aimez*). Sur le plan des « pluriels singuliers », par exemple *un legs* ou *un fonds*. Mais en quoi le fait de savoir que cela vient du fait que le S représentait le singulier en ancien français pourrait-il vous être utile ?

La seule chose dont je n'ai jamais encore parlé au sujet du S, c'est de son genre. Car au 18e siècle, le S était **une** S. Imaginez mon angoisse : la seule chose originale que je peux mentionner au sujet du S est sa transsexualité ! N'allez-vous pas m'accuser de m'intéresser au sexe des lettres ?

À propos du titre

Antienne signifie « chose que l'on répète sans cesse ». Je n'oserais pas utiliser le sens habituel de *stances* au pluriel pour qualifier cette chronique (poème d'inspiration grave dont les strophes sont de la même structure). Son sens populaire de « lamentations répétitives » convient mieux. (Comptez le nombre de fois que la conjonction « mais » apparaît dans ce texte d'environ 500 mots !). Enfin, seuls les dictionnaires de canadianismes retiennent *chialage*, qui veut dire « jérémiade ».

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **a-bourret@home.com** ou à la rédaction du journal.

Déjà vu dans La Liberté

Un archiduc assassiné à Saint-Boniface !



Dans *La Liberté et le Patriote* du 22 avril 1965, on pouvait lire : « Cette photo fait voir un des moments de la pièce *Sarajevo* de Blaise Cendrars que le Cercle Molière présentera au Collège de Saint-Boniface les 28 et 30 avril, sous la direction d'Yvon Thiboutôt, artiste qui fut spécialement délégué à Saint-Boniface par le ministère des Affaires culturelles du Québec. De gauche à droite, l'on voit les comédiens Julie Guilbeault, Lucie Boily, Albert Dubé, René Brodeur, André Tremblay, Claude Dorge et Thilboutôt lui-même. »

Recette

Biscuits au gruau et aux dattes

1 tasse (250 mL) de flocons d'avoine (gruau)
1/2 tasse (115 g) de farine de blé entier
1 c. à thé (5 g) de poudre à pâte
1/4 c. à thé (1 g) de sel
1/4 tasse (65 mL) de margarine
1/2 tasse (100 g) de cassonade
2 œufs battus
1/4 tasse (65 mL) de lait écrémé
1/4 tasse (65 mL) de noix de Grenoble hachées
1/3 tasse (85 mL) de noix de coco rapée non-sucrée
3/4 tasse (190 mL) de dattes émincées

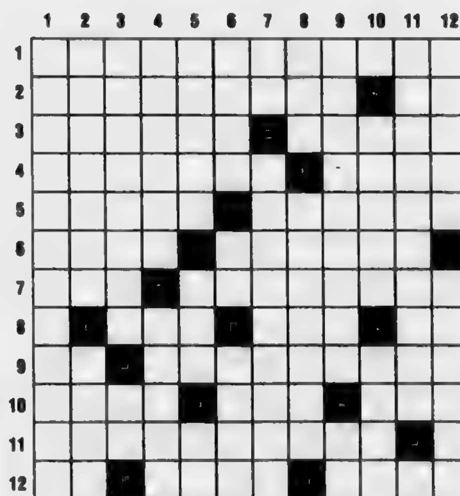
- Préchauffer le four à 350 °C (180 °C).
- Mêler avoine, farine, poudre à pâte et sel.
- Défaire en crème la cassonade et la margarine et incorporer au premier mélange.
- Ajouter les œufs battus et le lait. Bien mêler.
- Ajouter les noix de Grenoble, la noix de coco ainsi que les dattes.
- Avec les mains ou avec 2 cuillères, façonner des boules de 1".
- Déposer sur une tôle à biscuits graissée.
- Cuire au four de 7 à 8 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient dorés.

Donne 24 biscuits.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 141



HORIZONTALEMENT

1. Mets qui excitent l'appétit.
2. Marchais devant. – Article contracté.
3. Os. – Étreint fortement.
4. Déshonorées, dégradées. – Se dit du caractère d'une personne.
5. Fulminer, se mettre en colère. – Chiffons, torchons.
6. Assassinés. – Prénom masculin.
7. Saison. – Inondées abondamment.
8. Oncle bien connu. – Égorge. – Doublée.
9. La carte la plus forte. – Caractère de ce qui est varié.
10. Jeune fille. – Période. – Le piquant d'une vie.
11. Rends un appareil propre à résister à l'action des climats extrêmes.
12. Doublée. – Située. – Prêtes pour le bain.

VERTICALEMENT

1. Propriété d'être un élément d'un ensemble.
2. Tire avantage (se). – Malpropre.
3. Pointes de l'orbite d'un astre. – Négation.
4. Sources de connaissances. – Photographe américain (1902-1984).
5. Garder près de soi. – Propice. – Possède.
6. Représentation abstraite. – Droit. – Habille.
7. Possessif. – Fabrication de tapis, paniers, nattes.
8. Situé. – Amphibiens dépourvus de queue.
9. Stérilises. – Préposition.
10. Personne qui n'a pas réussi. – Venu, né de.
11. Petite tarte.
12. Transpirations abondantes. – Monuments funéraires.

RÉPONSES DU N° 140

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	E	R	M	I	T	T	E	N	T
2	N	A	R	T	H	E	X		A	R	I	A
3	T	R	I	N	E		I	R	R	E	E	L
4	E	R	R	A		L	A	I	E	S		L
5	R	E	E		A	I		V	E	I	N	E
6	F	E	M	O	R	A	L	E		P	A	S
7	E		E	R		S	I	L	L	E	T	
8	R	A	S	E	S		P	A	U	L	I	N
9	E	M		S	A	M	P	I		E	V	E
10	N	E	T	T	O	I	E	N	T		E	U
11	T	R	O	E	N	E		E	R	G		F
12	S	E	T		E	L	I	S	I	O	N	S



Le Club de Bicolo

LES GAGNANTS ET GAGNANTES DU CONCOURS DU PRINTEMPS



Damien Martel•1 an



Rémi Stockwell•4 ans



Russel Audet•5 ans



Tyson Barnabé•5 ans



Sara Barnabé•6 ans



Martel Karine•6 ans



Rielle Foldart•7 ans



Emilie Morin-Fournier•7 ans



Tessa Marcoux•8 ans



Myriam Damphousse•8 ans



Etherington Deanne•9 ans



Jennifer Martel•9 ans



Eric Monteiro•10 ans



Sylvain Rodrigue•10 ans



Daniel Saindon•11 ans



Erik Gérardy•11 ans



Maxine Plessis•12 ans



Mélanie Carrière•12 ans



Leanne Bourgouin•13 ans



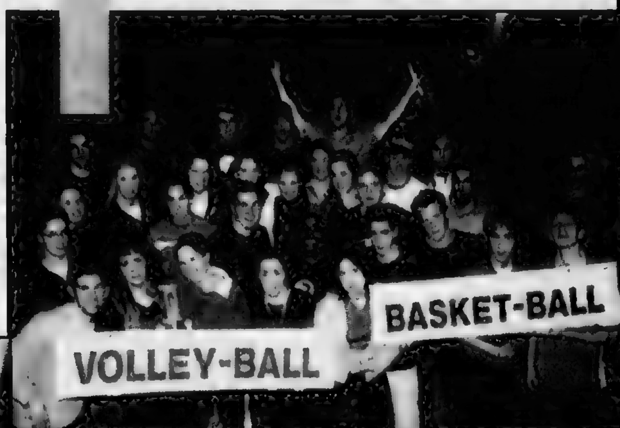
Venessa Mychasiu•13 ans

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

• PARTICIPATION • PARTICIPATION • PARTICIPATION • PARTICIPATION

2001







ABI-SALEH
ALLARD
ARBEZ-PENNER
ARCHAMBAULT
AROUB
ASSELIN
BAHARMAND
BALCAEN
BARCHUK
BARNABÉ
BAZIN
BEAUDETTE
BEAULIEU
BÉDARD
BELISLE
BÉRARD
BERGERON
BERNARDIN
BERNIER
BISSON
BISSONNETTE
BOHEMIER
BOISJOLI
BOISVERT
BORDEAUX
BOUCHER
BOUVIER
BRYDON

BURKETT
BUTTERWORTH
BYE
CAISLEY
CAMPBELL
CARRIÈRE
CHABBERT
CHAPELLAZ
CHARTIER
CHASLES
CHERNICHAN
CISSÉ
COLIN
COLLET
COLLETTE
COMEAULT
COMTE
CONVERY
CORMIER
CÔTÉ
COULIBALY
COUTURE
CUTTS
DELAQUIS
DELORME
DEMOISSAC
DEROCQUIGNY
DESROSIERS

DIALLO
DIAZ DE LA
VEGA
DIOP
DORNEZ
DRAGON
DUBOURG
DUMONTIER
DUPUIS
DURAND
EASTMAN
EL HOUFI
EL MAZINI
FENEZ
FINCH
FIOLA
FOIDART
FONTAINE
FOURNIER
FRANCO
FREYNET
FUNK
GAGNÉ
GAGNON
GAUDET
GAUMOND
GAUTHIER
GENTES
GRAHAM
GRÉGOIRE
GRYBOWSKI
GUILLEMINOT
GYSEL

HARDING
HARRIS
HARRISON
HÉBERT
HOGUE
HOOGLAND
HOOPER
INGALSON
JAMAA
JEAN-PAUL
JOHNSON
JOLICOEUR
JOYAL
KABBOURI
KAMMOGNÉ
KAYONGA
KENNEDY
KLEMCHUK
LABOSSIÈRE
LAJOIE
LALANDE
LALIBERTÉ
LAMBERT
LARAMÉE
LARIVIÈRE
LATULIPPE
LAUWERS
LAVERGNE
LAYTON
LEGAL
LÉGARÉ
LEMOINE
LESAGE

MACKENZIE
MAGNIFICO
MAI
MAÎTRE
MANGIN
MOUSTARZAK
MULAIRE
MUSICK
NADEAU
NICOLAS
ORR
OUIMET
PAILLÉ
PALMER
PAQUIN
PARENT
PATENAUDE
PAYETTE
PELLETIER
PENA
PERREAULT
PETER
PITRE
PLOURDE
POIRIER
PRIEUR
REID
RENN
RICHARD
RIOUX
RIVARD
ROBIDOUX
ROCHON
RONDEAU
ROSS
ROUX
RUIZ
RUSTER

SABOURIN
SARRASIN
SAURETTE
SCOTT
SEIGLE-GAUJON
SIMARD
SMITH
SOLONYNKA
ST-CYR
STEWART
ST-HILAIRE
ST-VINCENT
SWIRIDENKO
TAILLEFER
TALBOT
TAVARES
TESSIER
TÉTRAULT
TIMMERMAN
TRILLOT
TRUDEAU
TURENNE
VANDALE
VERMETTE
VIDETTO
VIELFAURE
VINCI
VOURIOT
VRIGNON-TESSIER
WALKTY
WALKTY
WIEBE
WILLIAMS
WLOCK
WORECZEK
ZOGBI



photo: Sandra Poirier

Le Pavarotti des percussionnistes

Le percussionniste de renommée internationale, Bruno Genero, était de passage au centre culturel West End de Winnipeg le 14 avril. Accompagné de son djembe, il a impressionné la foule de 250, qui s'est mise de la partie en tapant des mains et en dansant au son du rythme africain. Pour l'occasion, la formation musicale Batuque Percussion, s'est jointe à lui et ensemble, ont offert un spectacle du tonnerre. Sur la photo : Jordan Hanson de la formation Baturque Percussion et Bruno Genero.

MUSIQUE

Une soirée expérimentale

Sandra POIRIER

L'ensemble musical Groundswell promet aux fervents de musiques contemporaines une soirée variée lors de son tout dernier spectacle de la saison 2000-2001, marquant également son dixième anniversaire, le 27 avril à 20 h à la salle Eckhardt Gramatté à l'Université de Winnipeg (1).



photo: Sandra Poirier

Le violoniste Simon MacDonald se joint pour la toute première fois à Groundswell dans le cadre d'un concert soulignant le dixième anniversaire de l'ensemble de musique contemporaine qui aura lieu le 27 avril à 20 h à l'Université de Winnipeg.

Musique, voix, chorégraphies et jeux de lumières seront à l'horaire de ce concert exceptionnel intitulé, *Cabaret*. Clarinettiste, violoniste, violoncelliste, pianiste, saxophoniste et quelques danseurs du Ballet royal canadien de Winnipeg s'exécuteront sur la scène afin d'offrir un spectacle des plus intéressants.

Bien qu'il en soit à sa première expérience avec l'ensemble Groundswell, le violoniste et membre de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Simon MacDonald, estime que ce spectacle sera une expérience auditive et visuelle fascinante. « La composition *Red-Blue-Green-Green-Blue-Red* du compositeur Ivan Elezouc se veut une expérience avec les couleurs, explique-t-il. Ce qu'a voulu le compositeur en écrivant cette pièce était de faire une association de jeux de couleurs et de gestes musicaux.

« J'ai vraiment hâte d'entendre le résultat de cette pièce parce qu'il y a plusieurs changements subtils dans les gammes », ajoute-t-il.

Également au programme du concert *Cabaret*, une composition d'Ana Sokolovic, *Secret de Polichinelle*, qui sera jouée par un quatuor dont fait aussi partie Simon MacDonald. La composition *Dream in a Bar* de Christian Lauba ainsi que la pièce *La tapisserie miniature* de Stephan Bauer à laquelle s'ajoutera un aspect visuel hors du commun pourront aussi être entendus lors de cette soirée anniversaire.

« Une autre pièce très courte, d'environ six minutes, figure également au programme, souligne Simon MacDonald. Composée par György Kurtag, la pièce *Kafta Fragments* comporte huit petites brides auxquelles s'entremêlent violon et voix. Ce sont de courtes séquences d'environ une quarantaine de secondes qui diffèrent l'une de l'autre. Par exemple, dans le troisième fragment, le violon est joué avec les doigts et le bois de l'archet. Dans le huitième, les sons représentent les bruits d'une machine mécanique. C'est très intéressant.

« Je crois que les spectateurs aimeront bien ce concert qui s'annonce particulier », conclut-il.

(1) Les personnes intéressées à assister au concert peuvent se procurer des billets au coût de 15 $ pour les adultes, 10 $ pour les aînés et 8 $ pour les étudiants soit en se rendant à une des librairies McNally Robinson ou en téléphonant au 943-5770. Des billets seront également en vente à la porte le soir du spectacle.

Bonsoir, elle est partie !

Les amateurs de balle-rapide pourront voir évoluer les meilleures équipes canadiennes en août 2002 puisque Winnipeg accueillera le championnat canadien.

Érick THÉBERGE

Winnipeg accueillera, en août 2002, le championnat canadien de balle-rapide qui aura lieu au Parc John Bloomberg, situé à la sortie ouest de la ville. À cette occasion, les 16 meilleures équipes du Canada rivaliseront et au moins une formation proviendra de chaque province, les plus populeuses pourront en envoyer deux.

« La dernière fois que Winnipeg a accueilli cet événement, c'était en 1967 !, signale le secrétaire du comité organisateur, Claude Vigier. On est donc très heureux d'organiser le championnat. On a voulu l'organiser pour relancer ce sport, qui est en perte de vitesse. »

Claude Vigier indique qu'il y a une vingtaine d'années, le Manitoba comptait environ 200 formations de balle-rapide. « Aujourd'hui, la ligue de Winnipeg en dénombre une vingtaine, alors qu'à l'échelle manitobaine, une cinquantaine occupe les terrains de balle. Il y a une pénurie de lanceurs dans la province », constate-t-il.

Selon Claude Vigier, le grand public pourra voir des joueurs de l'équipe canadienne des Jeux Panaméricains, qui évolueront au sein de leur troupe provinciale respective. Le Manitoba devrait compter au moins deux formations, la championne provinciale et une équipe hôtesse.

Claude Vigier est confiant que la qualité de jeu satisfera le public manitobain. « On verra à l'œuvre les meilleurs joueurs et lanceurs canadiens, souligne-t-il. Certains des meilleurs artilleurs peuvent lancer des boulets de plus de 200 kilomètres à l'heure. Quand on sait qu'ils lancent à 46 pieds du marbre comparé à 60 pieds au baseball, il faut avoir l'œil pour frapper ! Il est courant de voir des matchs terminer par une marque serrée, comme 1 à 0 ou même 0 à 0. »

Une formation de Landmark représentera cette année le Manitoba au championnat qui se tient à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard.


Archives La Liberté

« La dernière fois que Winnipeg a accueilli cet événement, c'était en 1967 ! », signale Claude Vigier.

SPORT

Deux athlètes de la semaine franco-manitobaines

Deux jeunes athlètes franco-manitobaines, Dominique Manaigre et Christine Sabourin, ont été nommées le 10 avril athlète de la semaine par l'Association athlétique des écoles secondaires du Manitoba.

Évoluant pour l'équipe féminine de badminton du Collège Louis-Riel (CLR), Dominique Manaigre a mérité le titre d'athlète de la semaine en milieu urbain en récoltant l'or en simple lors de deux compétitions, à Carman et à Gimli, qui se sont tenues à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril. L'an dernier, l'athlète du CLR a terminé cinquième au championnat provincial. Elle fait aussi partie de l'équipe de soccer du CLR.

De son côté, Christine Sabourin fait partie de l'équipe de badminton du Collège Saint-Jean Baptiste. Elle a été choisie athlète de la semaine en milieu rural après avoir mené son équipe mixte double à la médaille d'argent lors du tournoi de Gimli, et à la médaille d'or lors d'une compétition à Winkler. L'élève de douzième année est aussi entraîneure et arbitre de volley-ball.

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 avril 2001

Le Jour du Seigneur : le dimanche 29 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'Église Sainte-Famille, à Cap-Santé, par Onil Godbout, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 **Matin express**		**Les 3 mousquetaires**		**C'est simple comme bonjour**			**Men-songes**	**Le Midi**	**Liza**		**Mon ange**		**Variées**	**Variées**	**101 Dal-matien**	**Timon et Pumbaa**	**Variées**
RDI	**Le journal du matin**	**Variées**	**L'Atlantique en direct**			**Le Québec en direct**	**Le Midi**	**Le Québec en direct**			**L'Ontario en direct**		**L'Ouest en direct**		**Nouvelles-Météo**	**Journal de France**	**Le journal RDI**	
TV5	**Zig Zag Café**		**Variées**	**100% question**	**Variées**	**Ma C..d'arts**	**Variées**			**Variées**	**Variées**	**Journal de France**	**Journal Suisse**	**Journal Belge**	**Chance chansons**	**Variées**	**Variées**	**Variées**
TVA	**Deux filles le matin**		**Les saisons de Clodine**		**Maman Dion**	**Coup de chapeau** / :45 **Le TVA**		**Michel Jasmin**		**Boutique TVA**		**Quoi Bugs?**	**Les feux de l'amour**		**Claire Lamarche**		**Top modèles**	**Sunset Beach**

Lundi 23 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Men-songes**	**Ce soir**	**Courants Pacifique**	**Tam Tam**	**Sommet Amériques**			**Le Sommet des Amériques**		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Ce soir**	**Nouvelles sports** /:50 **Sans livre**		:50 **Fin de la programmation**		
RDI	**RDI Junior**	**Capital actions**	**Le journal RDI**	**Fièvre aphteuse**	**Grands Rep.** Maladie de la vache folle.		**Le Téléjournal**		**Fièvre aphteuse**	**Le Canada aujourd'hui**		**Médias**	**Le Téléjournal**		**Grands reportages** Mort aux vaches		**Capital actions**	**Médias**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Des racines et des ailes** Reportage sur les jeunes et l'alcool.			:20 **TV5 infos**	**Au nom de la loi** Libérez mes enfants.		**Biblio-theca**	**Journal Belge**	**Le soir 3**	**TV5 le journal** /:15 **"Petit Ben"** (Dra) Sami Nacéri.			:50 **Bouillon de culture**		
TVA	**Le TVA**	**Piment fort**	**Le déco show**	**Un monde de fous**	**Ally Mc Beal** Ally fera-t-elle l'éloge?		**Rue l'Espérance** Olivier se questionne.		**Le TVA**	**Un show sournois**		**Le TVA, sports**/:50**Loterie** /:55 **Infopublicité**					**Fin de la programmation**	

Mardi 24 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Men-songes**	**Ce soir**	**Accent franco.**	**Tam Tam**	**Facture**	**Union libre** Invité(es): France Castel.		**Réseaux** Qui est l'agresseur ?		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Ce soir**	**Nouvelles sports** /:45 **Découverte**		:55 **Fin de la programmation**		
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le journal RDI**	**Fièvre aphteuse**	**Grands Rep.** Remède aux "blues" de l'hiver.		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Fièvre aphteuse**	**Le Canada aujourd'hui**		**Entrée des artistes**	**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Grands Rep.** Remède aux "blues" de l'hiver.		**Capital actions**	**Entrée des artistes**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Comme au cinéma** Invité(es): Emmanuelle Béart, Virgine Ledoyen, Anémone.				**Temps présent** Émission d 'information.		**Panorama**	**Journal Belge**	**Le soir 3**	**TV5 le journal** /:15 **Des racines et des ailes** Reportage sur les jeunes et l'alcool.				**Au nom de la loi** Libérez mes enfants.	
TVA	**Le TVA**	**Piment fort**	**Fleurs, jardins**	**Avoir su...**	**Histoires filles**	**KM/H**	**Juste pour rire**		**Le TVA**	**Un show sournois**		**Le TVA, sports**/:50**Loterie** /:55 **Infopublicité**					**Fin de la programmation**	

Mercredi 25 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 **Timon et...**	**Ce soir**	**Hockey** Deuxième ronde, équipes à communiquer Séries éliminatoires de la Coupe Stanley **LNH**						**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**NouvSport /Mensonge**	:45 **Ce soir**	:15 **Vues d'ici** Une femme est recuillie par un ingénieur après une tentative de suicide.				:25 **Fin de la programmation**	
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le journal RDI**	**Fièvre aphteuse**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Fièvre aphteuse**	**Le Canada aujourd'hui**		**Facture**	**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Grands Rep.** L'agent trouble de la GRC		**Capital actions**	**Facture**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Envoyé spécial**			:20 **TV5 infos**	**Lucille Teasdale** Vie et ouevre de Teasdale.		**Les idées lumière**	**Journal Belge**	**Le soir 3**	**TV5 le journal** /:15 **Comme au cinéma** Invité(es): Emmanuelle Béart, Virginie Ledoyen, Anémone.					**Bourlin-gueur**
TVA	**Le TVA**	**Piment fort**	**Oeufs d'or**	**Arcand**	**"Seul dans la nuit"** (Dra,'93) Jennifer Grey, Peter Berg.				**Le TVA**	**Un show sournois**		**Le TVA, sports**/:50**Loterie** /:55 **Infopublicité**					**Fin de la programmation**	

Jeudi 26 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Men-songes**	**Ce soir**	**Clan destin**	**Tam Tam**	**Jardins...**	**Colère des...** Destins de deux familles.		**Maison-Blanche**		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Ce soir**	**Nouvelles sports** /:45 **"Neuf mois"** (Com,'93) Catherine Jacob, Philippine Leroy-Beaulieu.				
RDI	**RDI Junior**	**Capital actions**	**Le journal RDI**	**Fièvre aphteuse**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Fièvre aphteuse**	**Le Canada aujourd'hui**		**Culture-choc**	**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Grands reportages**		**Capital actions**	**Culture-choc**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Union Libre** Modes de différents pays.		**Écrans du monde**	**Le refuge**			**Arts et autres**	**Journal Belge**	**Le soir 3**	**TV5 le journal** /:15 **Envoyé spécial**				**Lucille Teasdale** Vie et ouevre de Teasdale.	
TVA	**Le TVA**	**Piment fort**	**Beverly Hills** Sauveteur de Valérie.		**Diva** L'atmosphère est tendue.		**Nikita** Michael se retrouve seul.		**Le TVA**	**Un show sournois**		**Le TVA, sports**/:50**Loterie** /:55 **Infopublicité**					**Fin de la programmation**	

Vendredi 27 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Watatatow**	**Men-songes**	**Ce soir**	**Mots et maux**	**Air de famille**	**Cbick'n Swell**	**Magie démasquée**		**Zone libre** Divers aspects culturel.		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Ce soir**	**Nouvelles sports** /:45 **Tour de Babel**			**"Élisa"** (Rom,'94) Vanessa Paradis.	
RDI	**RDIJr** /:15 **Euronews**	**Capital actions**	**Le journal RDI**	**Fièvre aphteuse**	**Grands reportages**		**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Fièvre aphteuse**	**Le Canada aujourd'hui**		**Griffe**	**Le Téléjournal/ Le Point** Bulletin national.		**Grands reportages** Les belles et les bêtes		**Capital actions**	**Griffe**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Thalassa** Végétation contre la mer.		**Pas rêver** Invité(es): Catherine Maunoury.		**Juste pour rire**		**D.**	**Journal Belge**	**Le soir 3**	**TV5 le journal** /:15 **Sauvetage** La faille.		:15 **Le refuge**			:45 **TV5 l'invité**
TVA	**Le TVA**	**Piment fort**	**J.E.** Protection des citoyens.		**"Mary & Tim"** (Rom,'96) Richard Kiley, Candice Bergen.				**Le TVA**	**Crimes et hommes** Femmes criminelles.		**Le TVA, sports**/:50**Loterie** /:55 **"UTZ"** (Dra,'92) Brenda Fricker, Aramin Mueller-Stahl.					**Infopublicité**	

Samedi 28 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Fennec**	**L'histoire sans fin**	**Hercule**	**Famille pirate**	:05 **Doug**	**Histéria!**	**Voici Lulu**	**Clan destin**	**Le Midi**	**"Sara"** (Dra,'96) Samantha Glenn, Joe Jeffers.				**Mots et maux**	**Accent franco.**	**Douce folie**	**Branché**	**Oiseaux**
RDI	**La semaine verte** Magazine agricole.		**Le journal du matin**	**Médias**	**Griffe**	**Entrée des artistes**	**Le Midi**	**Bulletin des jeunes**	**Branché**	**Vivre ici**	**Enjeux** Magazine d'affaires publiques.		**Impact**	**Facture**	**Griffe**	**Journal de France**	**Le journal RDI**	**Bulletin des jeunes**
TV5	7h55 **Siècle écrivains**		**TV5 le journal** /:15 **Sport Africa**		:05 **Septième** Secrets ville d'Alexandrie.		**TV5 le journal**	**Opéra sur le nil**			**Journal Belge**	**Journal de France**	**TV5Infos**/:-15**Thalassa**	.45 **Pas rêver**	**TV5 le journal** /:20 **Racines et ailes**			
TVA	6h00 **Salut, bonjour!** Chroniques culturelles.		**La Trattoria**	**..monde dehors**	**Fleurs, jardins**	**Vins & fromages**	**I-D maison**		**Via TVA**	**Boutique TVA**		**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**"Fun, fête et famille"** (Com,'95) Joyce DeWitt, James Eckhouse.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Journal/ Le Point**	**Claude Charron**	**Hockey** Deuxième ronde, équipes à communiquer Séries éliminatoires de la Coupe Stanley **LNH**						**Téléjour-nal**	**Nouvelles sports** /.50 **Fitz**		.50 **"Un député au-dessus de tout soupçon"** (Rom,'94) John Hannah, Michael Gambon.					:10 **Fin de la programmation**	
RDI	**Circuit PME**	**Culture-choc**	**Le journal RDI**	**Médias**	**Enjeux** Magazine d'affaires publiques.		**Téléjour-nal**	**Entrée des artistes**	**Culture choc**	**Douce folie**	**Zone libre** Magazine sur l'actualité.		**Téléjour-nal**	**Vivre ici**	**Enjeux** Magazine d'affaires publiques.		**Téléjour-nal**	**Branché**
TV5	:25 **Journal Égytien**	:40 **Journal Suisse**	**Journal de France**	**Union Libre** Printemps Invité(es): Isabelle Boulay, Laurent Ruquier, Gad Elmaleh.				**Voyages** Alexandrie	:15 **Pas rêver** /:25 **Voix Arabe**		.20 **Racines et ailes**		**TV5 le journal**	:35 **Pas rêver**	**Trains..autres**		**Thalassa**	:40 **Musée Egyptien**
TVA	**Le TVA**	**"La recrue de l'année"** (Com,'93) Gary Busey, Thomas Ian Nicholas.				**"Soleil levant"** (Police,'93) Sean Connery, Wesley Snipes.					:15 **Le TVA**	:45 **Le TVA, sports**	:05 **Loteries** /:10 **"Blankman"** (Com,'94) David Alan Grier, Damon Wayans.				:15 **Infopublicité**	

Dimanche 29 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	.05 **Bande à Dingo**	**Titi & Grosminet**	.05 **Bande à Ovide**	**Il était une fois...la vie**	**Jour du Seigneur**		**Médias**	**Point de presse**	**Le Midi**	**La semaine verte** Magazine agricole.		**Second regard**	**Impressions** Quatuor à cordes de Debussy.		**Baleines** Mammifères du fleuve St-Laurent.		**Jamais sans mon livre** L'écriture et l'édition.	
RDI	5h30 **Matin express**	**Point de presse**	**Le journal du matin**	**Facture**	**Accent franco.**	**Trajec-toires**	**Le Midi**	**Bulletin des jeunes**	**Zone libre** Magazine sur l'actualité.		**Branché**	**Circuit PME**	**Enjeux** Magazine d'affaires publiques.		**Griffe**	**Journal de France**	**Le journal RDI**	**Bulletin des jeunes**
TV5	7h20 **24h au Caire** Meilleurs moments.		**TV5journal** /:15**Invité**	**Temps affaires**	.05 **Kiosque** Faits de l'actualité.		**TV5 le journal** /:15 **"Ange espérendieu"** (Sci-Fi) Stéphane Guisti, Bruno Dega.				**Roma, Roma**	**Journal de France**	**Journal Suisse**	**Journal Belge**	**Mémoire de..**		**Jour de foot** Football français.	
TVA	6h00 **Salut, bonjour!** Chroniques culturelles.		**"C'est elle"** (Com,'96) Mike McGlone, Edward Burns.				**Quoi Bugs?**	**Infopubli-cité**	**Évangéli-sation**	**Boutique TVA**		**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**Infopubli-cité**	**"Les fous du surf Ninja"** (Com,'93) Nicholas Cowan, Ernie Reyes Jr..			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**MC** Tout sur la vie artistique.		**Téléjour-nal**	**Découverte** Magazine scientifique.		**Monde.. Charlotte**	**"Le pays dans la gorge"** (Doc/dra) Louise Marleau, Catherine Sénard.			:45 **À comm.**	**Téléjour-nal**	**Nouvelles sports** /:50 **"Le soif du mal"** (Dra,'57) Janet Leigh, Charlton Heston.				:35 **Fin de la programmation**		
RDI	**Branché**	**Médias**	**Le journal RDI**	**Circuit PME**	**Zone libre** Magazine sur l'actualité.		**Téléjour-nal**	**Culture choc**	**Point de presse**	**Second regard**	**Enjeux** Magazine d'affaires publiques.		**Téléjour-nal**	**Courants Pacifique**	**Zone libre** Magazine sur l'actualité.		**Téléjour-nal**	**Accent franco.**
TV5	**Pyramide**	**Journal Suisse**	**Journal de France**	**Vivement dimanche!** Invité(es): Clémentine Célarié.			:15 **Bouillon de culture** Edmonde et Gaston.			**Jeux 2001**	**Journal Belge**	**Le soir 3**/:45 **Invité**	**TV5 le journal** /:15 **Union Libre**				**Images de pub**	**Oeuvres chantier**
TVA	**Le TVA**	**Décibel**	**Fort Boyard**		**"Broken Arrow"** (Avent,'96) Christian Slater, John Travolta.				:15 **Le TVA**	:40 **Le TVA, sports**	**Loteries** /:05 **Infopublicité**				:10 **Fin de la programmation**			

Gens d'ici

Fière d'être jeune

Claude HEPPELLE

Roxane Dupuis est bien connue des membres du Conseil jeunesse provincial (CJP) pour ses nombreuses années de bénévolat au sein du conseil d'administration. Mais depuis le 9 avril, son implication a pris une nouvelle direction : elle agit comme coordonnatrice de projets pour l'organisme dont la clientèle-cible regroupe les jeunes de 14 à 25 ans.

« Ce qui m'attire au CJP, c'est le dynamisme qui existe entre les employés et le conseil d'administration ainsi que les jeunes de la communauté, explique Roxane Dupuis. C'est motivant et j'aime beaucoup ça !

« De plus, c'est un job qui me permet d'être très créative, poursuit-elle. C'est aussi un emploi qui est en changement constant ; il n'y a pas une journée qui se ressemble. »

En effet, la jeune femme originaire de Saint-Jean-Baptiste travaille principalement à organiser le *Projet étudiant-animateur* (*PEA*), un atelier crédité par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui vise à développer les techniques d'animation chez les jeunes, et le projet *1699*, une activité sociale pour les plus de 18 ans.



Roxane Dupuis.

« Il y aura aussi la création éventuelle d'une deuxième phase au *PEA*, rajoute-t-elle. Les jeunes nous ont exprimé leur envie de mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors de leur premier atelier. C'est encore très embryonnaire comme idée, mais nous l'étudierons. »

Le premier atelier *PEA* sera offert aux jeunes de la DSFM au début juin. Quant au projet *1699*, le CJP étudie la possibilité de reporter l'événement au début de 2002 au lieu du mois de novembre. « En dépit des petits changements, une chose est sûre : pour toute activité que nous préparons, notre but commun est de rassembler des jeunes afin qu'ils s'amusent dans leur langue et qu'ils en soient fiers », souligne-t-elle.

Outre ses responsabilités, la Franco-Manitobaine de 25 ans travaillera conjointement avec l'autre coordonnateur de projets au CJP, Stéphane Ritchot. « Au cours de la prochaine année, nous organiserons l'Affaire Farouche et les Stages de leadership, raconte-t-elle. L'Affaire Farouche est prévue le 28 septembre, mais l'endroit reste à encore à être déterminé. Quant aux Stages de leadership, ils se tiendront en octobre 2001.

En plus de son travail, Roxane Dupuis est également représentante urbaine du Comité de gestion des priorités dans le cadre de l'Entente Canada-Communauté.

ZLÉA

Une bonne affaire ?

Une nouvelle créature fait son apparition dans le paysage américain : la ZLÉA. Elle est sur les bouches de tous les observateurs du Sommet des Amériques de Québec. La Liberté *vous offre un portrait sommaire de la ZLÉA et de ses enjeux.*

Érick THÉBERGE

La Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) est au cœur des discussions du Sommet des Amériques qui se tient du 20 au 22 avril à Québec. La ZLÉA vise à créer une zone de commerce qui s'étend à tous les pays de l'Amérique, du nord au sud, sauf Cuba. Elle serait une sorte de prolongement des ententes de libre-échange régionaux existants, comme l'Accord de libre-échange nord-américain ou le Mercosur (accord entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay).

Les enjeux sont énormes. Une fois créée, la ZLÉA représentera le tiers de l'économie mondiale et un marché évalué à 800 millions de consommateurs. Ses opposants crient à l'exploitation et ses défenseurs promettent la prospérité.

Tout d'abord, la ZLÉA est une composante des discussions du Sommet des Amériques. À l'ordre du jour des discussions entre les 34 chefs d'États, on trouve l'accès à l'éducation, l'élimination de la pauvreté, le maintien de la démocratie, le renforcement des droits humains et l'intégration d'une zone de commerce où les frontières sont plus ouvertes.

« Tout projet d'ouverture des frontières économiques est bénéfique pour les parties concernées, explique la professeure d'administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres. Mais, si les pays veulent aller de l'avant avec un projet comme la ZLÉA, ils doivent inclure les autres domaines, sinon il risque d'y avoir un déséquilibre qui pencherait vers l'économie. C'est ce risque de déséquilibre qui mobilise les groupes de manifestants opposés au projet. La base de discussion des Sommets des Amériques était, à l'origine, la promotion de la démocratie. »

Lors du premier Sommet des Amériques à Miami, en 1994, l'ex-président des États-Unis, Bill Clinton, a lancé l'idée d'une zone de libre-échange des Amériques. Mais ce n'est qu'au deuxième sommet à Santiago au Chili, en 1998, que le processus se met en branle et neufs groupes sectoriels ont étudié le projet et remettront leur rapport à Québec.

Les négociations porteront donc sur neuf secteurs, l'accès au marché (l'élimination des droits tarifaires et non-tarifaires), l'investissement (la protection des sommes investies dans un pays étranger), les marchés publics (les soumissions gouvernementales), le règlement des différends (en cas de dispute entre des entreprises et des États), l'agriculture (l'élimination des subventions directs pour soutenir les exportations), le droit de propriété intellectuelle (la reproduction de médicaments, par exemple), les subventions et l'antidumping (les pratiques commerciales déloyales, comme le dumping) ainsi que les politiques de concurrence (on voudrait empêcher la formation de méga-cartels et les fusions anti-concurrentielles)et finalement le secteurs des services (comme la santé, l'éducation et les services sociaux).



Archives La Liberté

La ZLÉA sera-t-elle bénéfique ? Bénéfique ou non, elle touchera tous les citoyens des Amériques

Le sociologue, Jean Lafontant prévient des dangers d'une trop grande place de l'économie dans ce genre de projets. « La ZLÉA ne devrait pas mener à l'exploitation et à la domination d'un petit nombre sur un plus grand, explique-t-il. Dans un tel projet, la notion d'échange doit être bien comprise par tous les participants. Les États-Unis accepteront-ils d'ouvrir facilement leurs frontières ? On peut se poser la question longtemps ! »

Dans le domaine des services, les opposants redoutent que la ZLÉA n'entraîne l'exclusion en permettant l'intrusion du secteur privé dans des activités traditionnellement réservées au gouvernement. Ils craignent que l'éducation, la santé et les programmes sociaux ne deviennent des marchés où toute entreprise pourrait faire des affaires.

« Le danger guette aussi le domaine de la culture, ajoute Jean Lafontant. Tout pays plus fort industriellement pourrait être tenté d'imposer ces produits culturels. Or, la culture, ce n'est pas une affaire ! »

« D'un point de vue strictement économique, souligne Sylvie De Serres, le libre-échange est bénéfique si les pays emboîtent le pas. Mais en pratique, il n'y a pas que le point de vue économique qui compte.

« Qui sortira gagnant d'un projet de libre commerce ?, se demande-t-elle. Les États-Unis et les multinationales ou les pays des Amériques ? Dans le premier cas, il est évident que notre voisin du sud en retirera des bénéfices. Pour les petits pays américains, ils récolteront des gains s'ils se rallient pour faire valoir leur point de vue et leurs besoins. Mais les droits humains, comme un salaire décent, et l'environnement doivent être respectés. Il doit y avoir un réel échange entre tous les pays, sinon les dangers sont grands de creuser des inégalités. »

Pour une planification locale

Plusieurs communautés franco-manitobaines de l'Ouest de la province pourront dorénavant gérer l'aménagement du territoire de leur région.

Érick THÉBERGE

Douze municipalités du Manitoba ont formé trois nouveaux districts d'aménagement. La ministre des Affaires intergouvermentales, Jean Friesen, a annoncé la nouvelle le 5 avril.

Ainsi, le nouveau district d'aménagement de Centre-sud comprend les municipalités rurales de Lorne, Victoria et South Norfolk et les communautés de Notre-Dame-de-Lourdes ainsi que de Treherne. Le district de Carlton Trail quant à elle, regroupe les municipalités rurales d'Ellice (Saint-Lazare), de Birtle ainsi que la Ville de Birtle. Enfin, le district de Lakeshore englobe les municipalités rurales de Lawrence, Mossey River et d'Ochre River ainsi que la communauté de Winnipegosis.

L'administrateur de la municipalité rurale d'Ellice, Richard Fouillard, indique que les nouveaux districts permettront de décentraliser la gestion du territoire. « Dorénavant, tout règlement concernant l'utilisation du sol, la construction immobilière ou les activités industrielles ou commerciales sera géré par le conseil de district, formé de deux membres de chaque conseil municipal rural, explique-t-il. Auparavant, toute demande de zonage devait être envoyée à l'administration publique provinciale. On aura donc davantage de contrôle sur l'aménagement du territoire. »



Archives La Liberté

La communauté de Saint-Lazare pourra participer activement à la gestion de l'aménagement du territoire de la municipalité rurale d'Ellice, l'une des trois composantes du district d'aménagement de Carlton Trail.

Bien que le Village de Notre-Dame-de-Lourdes dispose déjà d'un programme de planification du territoire, l'administrateur de Notre-Dame, Roger Fouasse, voit d'un bon œil la création du nouveau district dans sa région. « Ce sera très complémentaire, dit-il. On aura un moyen de prendre des décisions d'aménagement du territoire autant sur le plan régional que local. Cette nouvelle structure est logique puisque les personnes qui travailleront sur le conseil de district seront au courant des enjeux de la région. »

Dix autres projets de création de district d'aménagement, comprenant 39 municipalités, sont à l'étude. Actuellement, le Manitoba compte 34 districts d'aménagement et 64 municipalités disposent de règlements locaux de planification. Le gouvernement manitobain prévoit que si les projets de création de districts d'aménagement proposés sont approuvés et que les municipalités désireuses d'opter pour la planification locale passent à l'action, 193 communautés (96 % des municipalités manitobaines) prendront part activement à un programme de planification locale ou régionale.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

DIRECTEUR / DIRECTRICE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) sollicite des candidatures au poste de Directeur ou Directrice de sa Division de l'éducation permanente. Cette division est une des quatre unités de formation du CUSB. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 2001.

Le directeur ou la directrice est responsable de l'administration et de la planification stratégique de la division. Il ou elle a les connaissances et les compétences nécessaires pour voir à la conception, l'élaboration, la mise sur pied, la livraison et l'évaluation des programmes de formation continue en fonction de la pleine réalisation de la mission du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le directeur ou la directrice est membre de l'équipe de direction et répond au recteur.

Les candidatures doivent être reçues avant le 27 avril 2001 et adressées à :

Paul Ruest, Ph.D.
Recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau du recteur.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 237-3099
scadieux@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Technologue en radiologie

Santé Canada

HODGSON (MANITOBA)

Poste offert aux personnes résidant ou travaillant à Kenora, en Ontario, ainsi qu'à l'ouest de la frontière manitobaine/saskatchewannaise.

Voilà pour vous une occasion de vous joindre à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuit, ministère de Santé Canada. À ce poste occasionnel à temps partiel au sein de l'hôpital Percy E. Moore, vous prendrez des radiographies courantes au moyen de divers appareils fixes, mobiles et connexes. Vous devrez être en disponibilité et/ou vous présenter sur appel à toutes les deux fins de semaine, et travaillerez régulièrement avec l'équipe de jour pendant 7,5 heures les samedis et dimanches et durant les congés fériés. La plupart du temps, il vous faudra faire un quart de travail supplémentaire le vendredi ou le lundi (au choix de la candidate ou du candidat retenu). De plus, vous devrez faire de la suppléance en cas de vacances ou de maladie. Vous toucherez un salaire variant entre **45 565 $** et **55 439 $** par année.

Pour relever ce défi, vous devez détenir un diplôme de technologue en radiologie ainsi qu'une accréditation de l'Association canadienne des techniciens en radiation médicale (ACTRM), sinon être admissible à cette attestation. Une vérification approfondie de la fiabilité et un examen médical seront effectués avant la nomination.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste occasionnel à temps partiel vous intéresse, veuillez postuler en ligne ou faire parvenir votre curriculum vitæ **d'ici le 1er mai 2001,** en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés, sans oublier d'annexer une copie de votre accréditation de l'ACTRM, et en indiquant votre citoyenneté, ainsi que **le numéro de référence 5165-226,** à **Carol Hartog, Administratrice intérimaire, Hôpital Percy E. Moore, C. P. 190, Hodgson (Manitoba) R0C 1N0. Téléphone : 204-372-8444. Télécopieur : 204-372-6991.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://emplois.gc.ca

Canada

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure pour enseigner dans le cadre du programme en **Informatique**.

La charge de travail comprendra l'enseignement, l'élaboration et l'évaluation de cours, la préparation de matériel pédagogique, l'évaluation de la clientèle étudiante, la supervision des stages ainsi que la participation à divers comités.

La personne choisie aura une formation postsecondaire en informatique et de l'expérience dans un ou plus des domaines suivants : programmation, base de données, réseaux, systèmes d'exploitation, analyse et développement d'applications. Elle possèdera d'excellentes habiletés de communication interpersonnelle et sera disposée à travailler en équipe. Elle maîtrisera le français et l'anglais. L'expérience en enseignement constituera un atout. Rémunération selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les coordonnées de deux personnes répondantes au plus tard le vendredi 20 avril 2001 à Madame Charlotte Walkty, directrice de l'École technique et professionnelle.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 235-4489
cwalkty@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE STAGES EN MILIEU DE TRAVAIL

L'École technique et professionnelle recherche une personne dynamique et autonome pour coordonner le placement en stages de travail des étudiants inscrits à ses programmes d'études réguliers et coopératifs. Cette personne devra tenir à jour une base de données des placements possibles, obtenir des postes pour les étudiants, leur donner des cours de préparation aux stages et à l'emploi et offrir son appui à toutes les étapes du processus de placement.

Le coordonnateur ou la coordonnatrice travaillera en collaboration avec l'équipe de supervision des stages et veillera à ce qu'une évaluation des étudiants, des employeurs et des milieux de stages soit faite à la fin du semestre. Ses responsabilités comprendront également la rédaction et la mise à jour des livrets d'information à l'intention des étudiants, des prospectus sur le programme destinés aux employeurs et des formules de demande et de rapport de stage. On peut aussi lui confier d'autres charges d'enseignement ou tâches connexes.

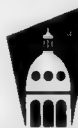
La personne choisie devra être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine pertinent et être en mesure d'offrir des cours dans un ou plus des domaines suivants : l'administration des affaires, la technologie et le tourisme. Les candidats et candidates doivent avoir d'excellentes aptitudes en communication à l'oral et à l'écrit en français et en anglais, en relations interpersonnelles et en marketing. De l'expérience dans l'utilisation de Microsoft Office Suite est essentielle. Un réseau établi de contacts, ainsi que de l'expérience en enseignement ou en formation constitueront des atouts importants.

Rémunération selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les coordonnées de deux personnes répondantes au plus tard le vendredi 27 avril 2001 à Madame Charlotte Walkty, directrice de l'École technique et professionnelle.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 235-4489
cwalkty@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'un ou d'une préposé(e) au service des équipements.

Tâches :

La personne choisie sera chargée de préparer et d'installer des équipements demandés au Collège en plus d'assurer les services réguliers du Service des équipements (transcription de bandes, vente, réception et traitement des demandes, analyse des besoins). Cette personne maintiendra les outils du Service à jour, assurera la mise à jour des banques de données et du fichier de réservation et exécutera les tâches connexes du Service (gestion du matériel, gestion des activités du service).

Exigences :

- aisance à travailler avec des outils technologiques (projecteur de données, caméra digitale, etc.);
- connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- facillité à travailler dans un environnement informatique;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- entregent;
- capacité de travailler avec grande minutie;
- capacité de travailler de façon indépendante;
- capacité de travailler sous pression.

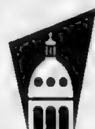
Entrée en fonction : 1er mai 2001

Poste à temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, au plus tard **le 23 avril 2001** à Monsieur Ron Lamoureux.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 237-3240
rdlamour@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

est à la recherche de

deux sous-titreurs à mi-temps pour chacune de ses stations de télévision française de l'Ouest

Les titulaires seront chargés d'adapter et de préparer des textes d'émissions à l'intention des malentendants sous forme de sous-titrage codé. En étroite collaboration avec nos journalistes et réalisateurs, ils/elles seront responsables de transcrire les textes, bandes et autres éléments des émissions. Les quatre heures de travail se feront entre 14 h 45 et 19 h 15, selon les heures de diffusion du *Ce Soir*.

Qualifications requises :

- formation universitaire de 1er cyle ou des connaissances spécialisées en linguistique;
- expérience connexe d'un an ou plus souhaitée;
- maîtrise du français et de l'anglais essentielle.

Grille salariale : de 14,15 $ à 17,32 $ de l'heure.

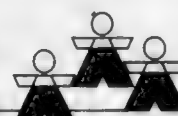
Pour plus de renseignements ou pour acheminer votre curriculum vitae contacter :

Monique Marcotte
Ressources humaines
Radio-Canada
2440, rue Broad
Regina (Saskatchewan)
S4P 4A1

Courriel : monique_marcotte@radio-canada.ca
Télécopieur : (306) 347-9493
Téléphone : (306) 347-9704

Date limite : le 1er mai 2001.

Les Heures Claires Inc.



Postes d'été seulement
et
postes d'été avec possibilités de temps plein et partiel en septembre
pour
éducateur(trice)s de la jeune enfance.

Langue française parlée et écrite nécessaire.
Premiers soins et RCR requis.

Salaire selon le guide du MCCA.

Entrée en fonction :
le 3 juillet 2001

Venez vous joindre à nous !

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Les Heures Claires Inc.
320, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J4



SECRÉTAIRE / RÉCEPTIONNISTE

Le Centre Youville
est à la recherche d'un(e)
secrétaire/réceptionniste bilingue à temps partiel pour remplir un poste temporaire du 3 juillet jusqu'à environ la fin août.

Le(la) candidat(e) travaillera tous les samedis et environ 5 semaines en soirée, soit de 16 h 15 à 21 h 15.

Rémunération : 10 $/heure

Qualités requises :

- cours de secrétariat ou expérience serait un atout;
- avoir de l'entregent et de l'aptitude à répondre au téléphone;
- expérience en informatique (Microsoft Office).

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici **le 30 avril 2001** à :

Christiane Leroux
Centre Youville
33, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0S8
Télécopieur : 233-1520



Manitoba

SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION BILINGUE — AO2, Deux lieux, Finances Manitoba, Services en langue française, Notre Dame de Lourdes et St-Pierre-Jolys. Numéro de l'annonce : 5297. Échelle de salaire : de 38 772 $ à 46 470 $. Date de clôture : le 4 mai 2001.

Qualités requises : La personne choisie doit être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles. Elle devra avoir acquis plusieurs années d'expérience dans un rôle consultatif et administratif, ainsi que dans le service au public et dans le traitement ou la coordination de tâches multiples. Elle aura également de l'expérience en relations publiques, en présentations et en informatique, y compris Internet. Elle aura des compétences organisationnelles et administratives, sera très motivée et aura des aptitudes à travailler aussi bien de façon autonome qu'au sein d'une équipe complexe. La préférence sera accordée aux personnes qui auront de l'expérience auprès de la communauté francophone et une connaissance de la Politique en matière de services en langue française de la province. Le fait d'avoir de l'expérience dans les programmes participants des ministères de l'Industrie, du Commerce et des Mines, de la Consommation et des Corporations, du Travail et de la Conservation, ainsi que dans les petites entreprises, sera un atout.

Fonctions : La personne choisie est la principale personne-ressource pour trois ministères provinciaux ou plus, au sein d'un centre de services bilingues du gouvernement. Elle fournit des services bilingues précis et des liens au personnel ministériel approprié, au besoin. Ses responsabilités incluent l'information au public en vue de promouvoir les services offerts au Centre.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Envoyez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Finances Manitoba, Service des ressources humaines, 379, Broadway, bureau 304, Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9, Télécopieur : (204) 945-4907.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils (si elles) appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction / enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Léon - M à 8 (18 élèves)

Administration à 15 % du temps
Enseignant.e à 85 % du temps
Matières :
• mathématiques 5e, 7e et 8e année
• sciences 4e, 5e, 7e et 8e année
• français 4e, 5e, 7e et 8e année

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le lundi 30 avril 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407



Statisticienne ou statisticien

Commission canadienne des grains

WINNIPEG (MANITOBA)

Échelle salariale : **43 048 $** à **52 812 $** par année

Date de clôture : **le 25 avril 2001**

Renseignez-vous davantage sur ce poste en visitant le site Web de la Commission de la fonction publique du Canada au **http://emplois.gc.ca** ou en appelant notre ligne d'accès 1-2-3 au **204-984-4636.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://emplois.gc.ca

Canada

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e) formateur(trice) en informatique pour

Prendre sa carrière en main
Un service d'aide à l'emploi offert pour les femmes et les hommes

Responsabilités générales :

- préparer des sessions de formation en informatique;
- donner de la formation de base et intermédiaire de Word 97, Windows 95 et Internet à de petits groupes;
- faciliter les cours auprès de la clientèle adulte francophone;
- offrir les connaissances informatiques nécessaires à la préparation des documents relatifs à la recherche d'emploi.

Qualifications requises :

- fortes compétences en français, oral et écrit;
- excellente maîtrise des logiciels Microsoft et d'Internet;
- bon sens d'organisation et de débrouillardise;
- connaissance de l'anglais, un atout;
- facilité en communication interpersonnelle;
- expérience en formation des apprenants adultes.

Contrat : 5 à 10 heures par semaine, selon le nombre d'inscriptions.

Date de clôture : le vendredi 27 avril 2001

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
560, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2P8
Télécopieur : (204) 233-0277

(Programme de services d'aide à l'emploi subventionné par le ministère de l'Éducation et de Formation professionnelle Manitoba)



est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour
La Chicane Électrique

Responsabilité :

- recrutement d'ensembles musicaux pour une série d'ateliers au cours de l'été et un spectacle;
- coordination d'ateliers de formation pour les participant.e.s. dans divers domaines du spectacle telles la voix, l'instrumentation, la présentation sur scène, etc.;
- coordination du spectacle de La Chicane Électrique;
- responsable de la publicité et de la promotion du spectacle;

Qualités requises :

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- une expérience en musique serait un grand atout.

Entrée en fonction :
aussitôt que possible

Rémunération :
à négocier

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant 16 h le 11 mai 2001**, au :

Le 100 Nons
M. Stéphane Ritchot
a/s La Chicane Électrique
340, boulevard Provencher
Bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

N° de télécopieur :
(204) 237-5076

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Saint-Léon** :

Enseignant.e :

- **Maternelle à la 3e année**
- **Mathématiques 4e année**
- **Classes multi-niveaux**
- **Contrat permament à 100 %**

L'entrée en fonction se fera à la fin août 2001.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction avant **le lundi 30 avril 2001** :



Monsieur Gérald Grenier
Directeur
École Saint-Léon
Case postale 5009
Saint-Léon (Manitoba)
R0G 2E0

Téléphone : (204) 744-2243 Télécopieur : (204) 744-2239

La Division scolaire La Montagne n° 28

est à la recherche des candidatures pour combler les postes suivants :

École Somerset :
(Immersion K-8, Programme bilingue 7-S4, 196 élèves, 12 membres enseignants)
1,00 • Directeur(trice) à 70 % administration, 30 % Math et Biology
1,00 • Temps plein, Science 5e-6e, L.A. 5e, Phys. Ed. 7 à S3
0,93 • Français 5e, 6e, 8e, S1-S2, S3-S4; Sciences Humaines 6e, Éducation physique 5e-6e

Complexe scolaire Saint-Claude :
1,00 • L.A., Math, Science en 6e et autres matières en 5e-6e combiné
1,00 • Phys. Ed. Health 7-S4; Basic French 7-S4

Division scolaire :
0,50 • Psychologue

Veuillez soumettre votre demande d'emploi à :

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: (204) 248-2228 • Télécopieur: (204) 248-2482

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser !

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

EMPLOI D'ÉTÉ : Tu as au moins 16 ans et est bilingue ? Tu aimes servir le public et est prêt(e) à travailler les fins de semaine, les jours et/ou en soirée ? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 20 avril à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface, R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. L'échelle salariale s'étend de 6,25 $ à 10 $ de l'heure. Seul les personnes retenues en entrevue seront contactées.
259-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Un environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûter compris. Composez le 255-5500.
275-

SERVICES PAYSAGERS : Pour tous vos petits travaux de nettoyage ou d'aménagement paysager. Il est aussi possible de louer des rotoculteurs, « aerator », et « power-rake ». Les Jardins Saint-Léon, 419, chemin St-Mary's. 237-7216 ou cellulaire : 791-8834.
278-

RECHERCHE

Filles de la Croix : 66, avenue Moore, Saint-Vital. **Postes : infirmières.** 1 Directrice du Nursing à temps plein; 1 infirmière (LPN) à temps occasionnel; 1 aide en soins de santé (CNA) à temps occasionnel. Personne contacte : Sœur Agnès Breton. Téléphone : 256-7343 ou 233-4465. Télécopieur : 257-3831.
274-

À VENDRE

À VENDRE : Saint-Léon, belle maison dans un beau village. 1 400 pi2, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain complètes. Appareils, aspirateur central, bonnes fenêtres, bien isolée, garage double attaché, remise de jardin, serre, patio. Très belle cour. 56 500 $. Appelez Roland au (204) 744-2766.
277-

À LOUER

À LOUER : Appartement une chambre à coucher, plancher de bois franc, 159, boulevard Provencher, 415 $/mois plus hydro. 231-0642.
273-

À LOUER : Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er mai. Propre et tranquille, près du CUSB et de l'Hôpital. Buanderie sur place, arrêt d'autobus en face. 455 $/mois, comprend tous les services et stationnement. Composez le 255-1578.
276-

À LOUER : Garçonnières, récemment rénovées, près de l'Hôpital Saint-Boniface et de la Fourche. 350 $/mois (plus électricité). 237-9711.
278-

À LOUER : Disponible le 1er juin, 3 chambres à coucher, toutes les pièces sont meublées, près du CUSB. Doit partager la cuisine, le salon et la salle de bain. 380 $/mois/chambre. Services et câble compris. Contactez Roselyne au 233-9552.
279-

Nécrologies

Emma Mariette Bazin (née Jubinville)

Paisiblement, le 25 mars 2001, à l'Hôpital Lion's Gate, Vancouver Nord, Emma est décédée à l'âge de 69 ans.

Emma fut prédécédée par ses parents Honora (Payette) et Antonin Jubinville, deux frères, Antonio (en bas âge) et Henri, et son beau-frère Armand Bisson.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Germaine Garand (Armand), Rolande Bisson, belle-sœur Louise Jubinville, Leandre (Ella), Delphine Magne (Charles), Gisèle Messner (Andrew), Anita Johnson (Gordon), Marie-Paule Fortier (Gilles), et Adrien (Aline), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.

Un service commémoratif à son intention aura lieu le lundi 23 avril à 19 h à l'Église Mary Mother of the Church, 85, Kirkbridge Drive, Winnipeg.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens à une date ultérieure.



Hector Normandeau

Après une longue attente pour s'envoler vers l'éternité, papa, Hector Normandeau, s'est endormi paisiblement le 4 avril 2001 à l'âge de 92 ans.

Il laisse dans le deuil ses 12 enfants : Anna, Napoléon, Philippe (Francine Picton), Cécile (Conrad Simard), Gisèle (Eddy Langlois), Joseph (Bernadette), Céline (Edouard Gagnon), Léon (Pierrette), Jean (Claudette), Hélène (Philip Vincent), Rosaire (Jeanine), Jacinthe (Robert Mireault), une brue, Denise, ainsi que 41 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants : cinq belle-sœurs, Alleluia (Loulou) Côté, Marie-Louise Boily, Thérèse Desrosiers, Olive Decelles, Laurence Decelles et un beau-frère, Emilien Decelles.

Il fut précédé dans la vie éternelle par son épouse Solange (née Decelles), un fils Olivier et un arrière-petit-fils Christopher Kehler. L'ont aussi précédé ses frères, Arsène et Gérard et ses sœurs, Rosa Boily et sœur Antoinette Normandeau.

Hector est né à Giroux (Manitoba) le 12 juin 1908, fils de Napoléon et Emilia (Delorme) Normandeau. Le 9 novembre 1933, il épousa Solange Decelles qui le précéda dans la tombe le 8 septembre 1994.

Papa était un homme paisible et accueillant qui a su inculquer en ses enfants une foi vivante et des valeurs familiales très fortes. Il aimait beaucoup participer aux rencontres de famille et d'être de la fête. Le travail ne lui faisait pas peur, pour suffire à sa famille grandissante, en plus de la ferme, il acceptait n'importe quel travail surtout dans les chantiers puis la construction. Il était un homme qui n'aimait pas déranger les autres mais ils était toujours prêt à rendre service.

La messe de la résurrection fut célébrée à la paroisse Saint-Joachim de La Broquerie le 7 avril 2001 par l'abbé Léonce Aubin.

La famille remercie la chorale sous l'habile direction d'André Mireault. Merci à l'abbé Léonce Aubin pour la touchante célébration. Merci aux dames de la paroisse pour le goûter servi. Merci à tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie par leur présence aux funérailles, offrandes de messe, fleurs, cartes ou de toute autre façon. Merci au Dr DeMoissac, aux dévouées infirmières et aux aides en soins de santé pour leur dévouement et soins attentifs.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Green Acres.

Adieu Papa ! Merci !



Yvonne Barten (née Ouimet)

Soudainement, le 13 avril 2001, à l'Hôpital Saint-Boniface, Yvonne nous a laissés. Elle avait 87 ans. Malgré son départ inattendu, sa présence habitera nos cœurs pour toujours.

Yvonne laisse dans le deuil sa fille Jeannine; son gendre Alban Préjet; ses deux sœurs Marceline Pilon (René) et Félixine Mailhot; ses cinq frères : Adrien (Hélène Lapointe), Michel (Eveline Johnson), Jean-Léon (Marie Péloquin), Adélard (Simone Robert) et Cyril (Lucille Dufort); un beau-frère Marcel Caron; de nombreux neveux et nièces; ses petits-enfants : Liette Préjet (Louis St-Cyr), Joanne Préjet (Glenn Joyal) et Lynn Préjet-Williams (Glenn Williams); ses arrière-petits-enfants : Geneviève, Janique, Eric, Marc, Sara, Sophie et Emma.

Yvonne a été précédée de son époux Philippe; de ses parents John et Célina Ouimet (née Hébert); de ses sœurs Marie-Reine (Doucet) et Simone (Caron) et de son beau-frère Paul Mailhot.

Yvonne est née à Sainte-Agathe le 14 octobre 1913. L'aînée de dix enfants, elle étudie au couvent de Sainte-Agathe. Lorsqu'elle se marie à Philippe Barten en 1935, elle déménage dans le coin de La Montagne où elle habite à Cardinal, Roiseisle et Swan Lake.

Après la mort de son mari en 1955, elle s'installe à Winnipeg où elle travaille de nombreuses années à la résidence Miséricorde pour infirmières comme « house mother ». À sa retraite, elle travaille à l'Archevêché de Saint-Boniface comme réceptionniste jusqu'en mai 1999. En juin 1999, Yvonne subit un accident cérébrovasculaire mais réussit à se rétablir après six mois de physiothérapie, encore une fois démontrant sa force intérieure et son courage. Elle déménage à l'Accueil Colombien en décembre 1999 et se lie d'amitié avec plusieurs des résidents.

La famille désire remercier le personnel des soins à domicile ainsi que ses amies de l'Accueil qui lui ont prêté main forte.

Yvonne était bonne cuisinière et couturière. Elle adorait magasiner et gâter sa famille. Sa générosité, sa compréhension et son écoute vont beaucoup nous manquer. En tant que Maman, Grand-Mère (Grams), Mémé, Yvonne ou Mme Barten, dans tous les rôles qu'elle a joués, une chose demeure constante : son grand cœur.

Si les gens le désirent, un don peut être fait soit, à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8, ou à la Société canadienne du cancer, 193, rue Sherbrook, Winnipeg (Manitoba) R3C 2B7.

La messe de la résurrection a été célébrée par Mgr Albert Fréchette et cocélébrée par M. l'abbé Fernand Desjardins, le mercredi 18 avril à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles d'Yvonne Barten a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.

Marcelle Somers (née Ferland)

Le 10 avril 2001, Marcelle Somers est décédée paisiblement, entourée de sa famille, à la Résidence Sainte-Croix de Marieville. Elle avait 77 ans.

Elle manquera énormément à son mari, Joseph Somers; à ses enfants : Michelle, Christine (Mark), Gregory (Nancy), Christopher, et Catherine (Dale); à ses petits-enfants : Joseph, Nicholas, Leah, Daniel, Gabrielle et Maximilien; à ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces; ainsi qu'à ses nombreux autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 12 avril à 10 h 30 à l'église Saint-Nom-de-Marie à Marieville.

Chronique RELIGIEUSE

Hubert Balcaen
Laïc



Sommet des Amériques et sommet des peuples

Du 20 au 22 avril 2001, Québec sera la ville hôte du troisième Sommet des chefs d'État des Amériques qui réunira les 34 dirigeants américains (à l'exception de Cuba) pour continuer les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques [ZLEA].

Les négociations commerciales dans les Amériques se font sans consultation autres que formelles, tout en accordant une place centrale au milieu des affaires. C'est le déficit démocratique qui est sans doute la caractéristique la plus criticable de tout le processus de négociation en cours. De plus, les organisations syndicales, populaires, de solidarité internationale et environnementales du continent sont d'avis que le projet de la ZLEA promeut un modèle de croissance injuste et inéquitable pour des millions de personnes.

En avril 1998, à Santiago du Chili, s'est tenu le premier **Sommet des Peuples des Amériques** organisé par une large coalition d'organisations sociales du continent. L'Alliance sociale continentale a mandaté le *Réseau québécois pour l'intégration continentale [RQIC]* ainsi que *Common Frontiers* pour organiser le deuxième **Sommet des Peuples des Amériques** du 16 au 21 avril prochain.

OBJECTIFS DU SOMMET DES PEUPLES

- Informer et sensibiliser les citoyens et citoyennes à propos de la mondialisation des marchés et, en particulier, sur la ZLEA.
- Incorporer dans les discussions des différents secteurs de la société civile le thème de la ZLEA afin de pousser plus loin la réflexion critique sur ce sujet et ses conséquences sociales, économiques et politiques sur les populations.
- Consolider et renforcer l'Alliance sociale continentale, tant au niveau organisationnel qu'au niveau politique pour qu'elle devienne un véritable interlocuteur capable de se faire entendre par nos gouvernements dans nos sociétés.
- Accroître la transparence et la démocratisation des négociations.
- Approfondir le document produit par **L'Alliance sociale continentale** au lendemain du premier Sommet des Peuples des Amériques, **Des Alternatives pour les Amériques.**

Toujours en rapport à cet événement d'importance à Québec, la Conférence des Évêques catholiques du Canada (1) publiait, le jeudi 5 avril dernier, une déclaration de la CECC en vue du Sommet des Amériques. Au cours de sa rencontre avec les journalistes, Mgr Maurice Couture (2), archevêque de Québec a fait une mise en contexte de la déclaration des évêques. Il a fait ressortir les points essentiels de la déclaration en soulignant que le message des évêques attaque le coeur des enjeux du Sommet des Amériques : la mondialisation. [...] « La mondialisation, comme simple fait socio-économique, marque le tournant du millénaire, de même que l'industrialisation a caractérisé le tournant du siècle précédent : l'une et l'autre sont les résultats du progrès technique et de la productivité. Mais alors qu'on n'a pas fini de contrer les excès du libéralisme économique qui a présidé au développement de la grande industrie, la société contemporaine, en Amérique principalement, est confrontée au néo-libéralisme, cette conception économique qui considère le profit et les lois du marché comme des paramètres absolus, au détriment de la dignité et du respect de la personne et du peuple...

[...] Dans une société compétitive à outrance, où la guerre commerciale l'emporte sur la volonté de créer de la richesse commune, l'exclusion des plus faibles devient inévitable, qu'il s'agisse des citoyens les plus pauvres à l'intérieur de leur pays, ou des pays les plus pauvres à l'intérieur du continent. Dans ce contexte, on est en droit de mettre en doute les prétendues retombées automatiques sur les plus pauvres que fait miroiter l'extension du libre-échange à tous les pays d'Amérique [la ZLEA], puisque l'expérience nous a montré que l'accord similaire au niveau nord-américain a certes contribué à générer la croissance économique, mais n'a pas réussi à la partager.On peut même se demander si le puissant lobby des grandes sociétés transnationales des pays du Nord ne risque pas de submerger, à la faveur des négociations multilatérales en cours, le pouvoir réel d'intervention des gouvernements chargés du bien commun de leurs ressortissants. »

Le Sommet des Amériques et le Sommet des Peuples nous offre l'occasion de faire le point et de nous engager en faveur d'une vision du monde. Une vision où le sens de l'équité et de la justice primeront sur l'appât du gain, sur l'ambition de remplacer les personnes par les profits, sur l'égoisme des nantis. Le Sommet des Peuples a un message, un programme que les chefs d'État participant au Sommet des Amériques auraient eu intérêt a entendre et à inclure dans l'orientation économique des continents en question. Il est essentiel de freiner le mouvement d'érosion des démocraties en faveur d'un transfert de pouvoir aux intérêts de minorités du secteur privé, responsables à aucun gouvernemenent et à aucune instance publique. Il faudra, de plus en plus, qu'à une mondialisation de l'économie, les citoyennes et citoyens répondent par une mondialisation de la solidarité.

(1) Déclaration du Conseil permanent de la CECC en vue du Sommet des Amériques.

(2) Texte de l'intervention de Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

Le bénévolat

par Anita Gobeil
Directrice, L'Entre-temps

2001, l'Année internationale des volontaires, coïncide avec la première année du nouveau millénaire. Elle nous offre donc une occasion exceptionnelle de réfléchir à l'importance du bénévolat. Elle nous offre à tous une occasion unique de souligner le rôle crucial des bénévoles dans la réalisation de nos objectifs et de notre mission.

En cette Année Internationale des Volontaires, L'Entre-temps des franco-manitobaines veut reconnaître la contribution des bénévoles qui offrent leur temps, leur énergie et leurs compétences. Nous rendons hommage à nos bénévoles et nous disons MERCI à Robert, Chantal, Rose, Alice, Ted, Jeannine, Michel, Edgar, Arthur, Édouard, Lorraine, Denis, Antoine, Yvette et Rachel.

Nos bénévoles vivent pleinement le thème choisi pour l'Année internationale des volontaires, « **JE SUIS LÀ** ». Sans leur contribution, qui ferait les mille et une réparations de notre centre ? Qui s'occuperait de déblayer la neige en hiver et de couper l'herbe en été ? Qui s'occuperait de veiller sur les enfants lorsque la mère participe au programme ? Qui aiderait dans le bureau? Qui irait ramasser la nourriture à Winnipeg Harvest ? « Ils sont là ». Trois petits mots qui résument la générosité des bénévoles qui mettent leur cœur, leur âme dans leur travail et contribuent par leurs actions à éliminer la violence familiale.

L'Entre-temps a toujours travaillé en étroite collaboration avec des bénévoles. À chaque année les besoins varient selon le nombre de familles qui résident chez nous.

L'Entre-temps est toujours à la recherche de bénévoles bilingues pour la garde d'enfants durant le jour. Si vous aimez les enfants et si vous êtes libres, on a besoin de vous. Venez vous joindre à notre équipe.

Notre programme de bénévole vous donne l'occasion :

- de travailler dans un environnement amical;
- d'améliorer les services offerts aux familles victimes de violence;
- d'aider à dire « non » à la violence familiale;
- d'avoir de l'expérience de travail;
- d'avoir des références professionnelles;
- de recevoir un certificat de bénévolat.

L'Entre-temps a aussi besoin de personnes qui voudraient s'impliquer en devenant membre du conseil d'administration.

Si vous voulez vous engager dans la communauté en nous aidant à redonner le pouvoir aux familles qui veulent vivre sans violence, contactez-nous au **925-2550** ou au **1-800-668-3836**.

Religion

Une jeunesse lumière du monde

Selon Richard Fréchette, la Journée jeunesse mondiale qui aura lieu en juillet 2002 est une excellente occasion pour les jeunes catholiques des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg d'approfondir leur foi et leur engagement envers l'Église et leurs communautés.

Daniel BAHUAUD

Photo : Gracieuseté Richard Fréchette

Le pape Jean-Paul II accueille Richard Fréchette le 8 avril lors de son séjour à Rome.

« Quand on voit une mer de jeunes rassemblés pour célébrer leur foi chrétienne, on ne peut faire autrement que d'être impressionné !, lance le coordonnateur jeunesse sortant pour le diocèse de Saint-Boniface, Richard Fréchette. Deux millions et demi de jeunes, ça te marque. C'est une expérience spirituelle frappante qui donne le goût d'enrichir et d'approfondir sa foi. »

C'est ainsi que le natif de La Broquerie raconte son expérience de la Journée mondiale jeunesse tenue cet été au Vatican dans le cadre des célébrations marquant l'année jubilaire du nouveau millénaire. Or, Richard Fréchette aura l'occasion d'approfondir et revivre l'expérience.

Récemment de retour de Rome, où il a célébré le dimanche des Rameaux en la compagnie du pape Jean-Paul II et d'une délégation de jeunes Canadiens, il se prépare maintenant à coordonner les activités dans les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg entourant la prochaine Journée mondiale jeunesse 2002 qui aura lieu en juillet à Toronto. (1)

« Nous étions à Rome pour recevoir la croix de la Journée jeunesse mondiale, que notre délégation a rapportée au Canada, explique-t-il. Elle est présentement à Ottawa, mais elle fera le tour du pays et, bien entendu, il y aura quantité d'activités pour les jeunes organisées avec son arrivée au Manitoba. »

Parmi les activités prévues, Richard Fréchette indique que les jeunes des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg seront invités, à partir de janvier 2002, à accueillir des jeunes d'autres communautés chrétiennes de l'Ouest canadien, ainsi que des États-Unis qui seront invités à participer à des rassemblements de prière et les autres activités qui restent encore à être déterminées. « Il faudra instaurer tout un programme de pastorale pour ceux qui se rendront à Toronto et ceux qui demeureront au Manitoba, explique-t-il. Un programme qu'il faudra organiser avec les coordonnateurs jeunesse de Winnipeg et Saint-Boniface. Nous communiquerons avec les jeunes des différentes paroisses, évidemment, mais nous savons qu'en 2001, ce n'est pas tout le monde qui est pratiquant. Le grand défi sera de joindre les personnes intéressées à la foi et leur spiritualité, mais qui, pour toutes sortes de raisons se sentent un peu loin, voire en marge de l'Église.

« L'essentiel, poursuit-il, c'est de célébrer sa foi, et de la faire en sorte que la Journée mondiale jeunesse ne soit pas un événement isolé dans le temps, mais qu'elle perdure et nourrisse l'engagement des jeunes. Pour cela, la jeunesse doit découvrir les dons qu'elle a reçus, et qu'elle les mette au service de sa communauté. C'est une vision à long terme très réalisable. On le voit déjà à Saint-Boniface ; dans bien des paroisses, des équipes de jeunes se se forment. Les jeunes s'expriment, en indiquant leurs besoins et ce qu'ils peuvent apporter.

« Ce mouvement, déjà en marche à Saint-Boniface et ailleurs, reflète et anticipe bien le thème de la Journée jeunesse mondiale de Toronto, *Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde*, conclut-il. Comme nous l'a dit récemment le pape à Rome, les jeunes sont les saints du XXIe siècle. Nous nous attendons d'ailleurs à une foule d'environ 1,5 millions de jeunes à Toronto. Mais cet été, à Rome, le nombre total de jeunes a dépassé de 1,4 million le total prévu. Et en 1995, aux Philippines, on a compté 3,5 millions, soit le plus grand rassemblement de jeunes de l'histoire. Ayons donc confiance en nous-mêmes et dans la joie évangélique que nous pouvons apporter au monde. »

(1) La Journée jeunesse mondiale s'adresse aux adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 35 ans.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES ···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!



Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Mᵉ STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7406

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments* *Troisième Génération*

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

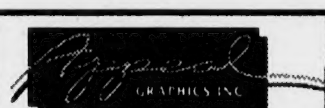
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



***J.P.R. (Ron) Comeault*, BA, FIC, CIM, FCSI**
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO Dundwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp
Gilles Chaput, fca
Raymond Desrochers, ca, cfe
Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca
Lucile Griffiths, ca
Travis Leppky, ca, cisa
Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca
Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

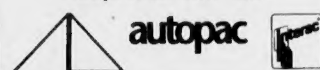
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

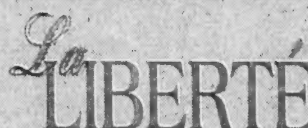
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________
Prénom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________
Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4